



PARTIE III :

**DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES
« BERTRANGES A LA NIEVRE »**

Septembre 2010

Dans le cadre de son nouveau projet de territoire, la Communauté de Communes a réactualisé son diagnostic territorial afin de mettre à plat les dernières données permettant d'identifier les atouts et les faiblesses de son secteur géographique pour s'orienter ensuite vers des thématiques à étudier et approfondir.

L'élaboration du diagnostic du territoire des « Bertranges à la Nièvre » se caractérise par le recueil de données quantitatives et objectives et de leurs analyses (statistiques, approches cartographiques...), mais aussi de données qualitatives, dit aussi « diagnostic partagé », qui ont pour but de faire apparaître les caractéristiques et les potentialités d'un territoire donné.

Étape majeure dans la construction collective d'un avenir partagé, le diagnostic se veut également être un outil d'aide à la décision au service des élus de notre territoire désirant mettre en œuvre des politiques locales de développement.

En effet, ce diagnostic permettra de faire ressortir les points forts et les points faibles du territoire par thème pour aboutir à l'identification d'enjeux, qui permettront, par la suite, d'élaborer un schéma de développement, c'est à dire définir l'évolution souhaitée du territoire à un horizon de cinq à dix ans ; et, enfin, la définition et la rédaction d'un programme d'actions triennal (2012 à 2015).

1- Contexte géographique et historique

1-1 Le territoire des Bertranges à la Nièvre : Une position géographique privilégiée

Le territoire de la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre se situe en Bourgogne, dans le département de la Nièvre, au Nord Est de Nevers (¹). A l'ouest du département de la Nièvre, le territoire intercommunal est proche de la zone ligérienne où se concentre la majorité de l'urbanisation et de l'industrialisation.

La route départementale n° 977 (Nevers-Clamecy) constitue un axe routier structurant pour le territoire, permettant la liaison avec la ville de Nevers et son agglomération (*cf. Carte 6*), pôle majeur d'emplois, d'équipements et de services.

En outre, le territoire est desservi par l'autoroute n°77 (Paris-Nevers) via deux bretelles : l'une au sud à Coulanges-les-Nevers et l'autre à l'ouest à Pougues-les-Eaux. Cette autoroute permet la liaison avec les villes de Nevers et La Charité-sur-Loire, une des portes d'entrée de la Nièvre, et les territoires plus au Nord, notamment le bassin parisien.

Le territoire intercommunal est également traversé par une voie de chemin de fer reliant Auxerre-Nevers (via Clamecy) utilisée en grande partie pour le transport de marchandises. Une réouverture de cette ligne de chemin de fer, pour le trafic des voyageurs (TER) est à l'étude, en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne et la Communauté de Communes entre Nièvre et Forêts (basée à Prémery).

Parallèlement, la Communauté d'Agglomération de Nevers et le Conseil Régional de

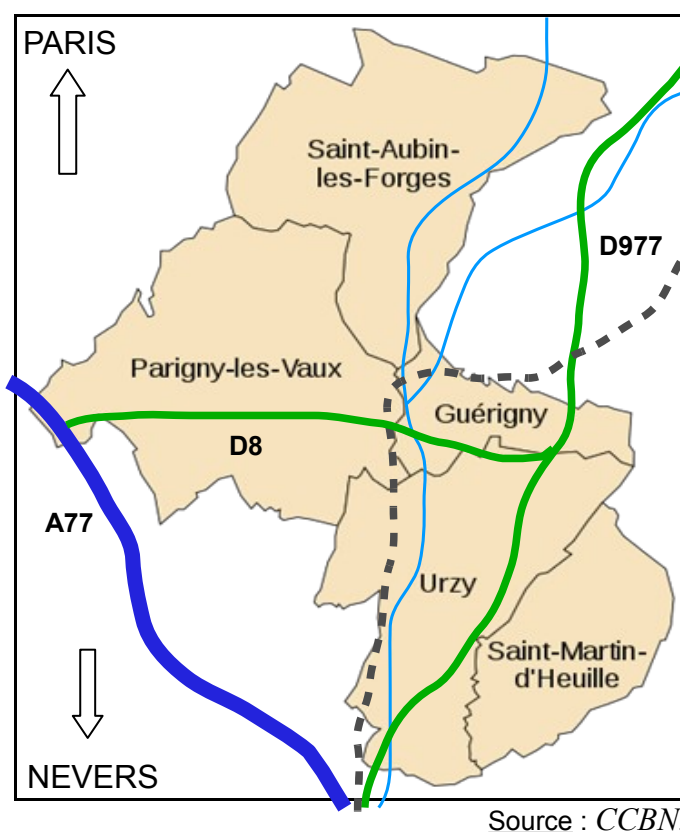
¹ A moins de dix kilomètres du chef-lieu du département pour les communes les plus proches ...

Bourgogne ont engagé une étude d'opportunité d'aménagement des haltes ferroviaires situées sur son territoire. Des haltes à Urzy et à Guérigny pourraient compléter ce périmètre.





La proximité de l'agglomération de Nevers et sa facilité d'accès constituent à la fois un atout majeur en terme d'attractivité du territoire pour l'arrivée de nouveaux habitants et des porteurs de projet, et un handicap au niveau commercial du fait de l'emprise de la zone de chalandise de Nevers.

La proximité de l'autoroute n° 77 conjuguée à la proximité de Nevers (Ville d'Art et d'Histoire), de la Charité-sur-Loire (Ville du Livre, Cité monastique clunisienne bourguignonne), deux villes touristiques majeures, et du massif forestier des Bertranges, peut permettre au territoire intercommunal de bénéficier de retombées touristiques et donc économiques (directes, indirectes et induites).

Carte 6 : Le réseau routier et ferroviaire sur le territoire des Bertranges à la Nièvre



Légende :

-  Autoroute n°77
-  Routes Départementales
-  Voie ferrée (Nevers / Clamecy)
-  La Nièvre

ENJEUX :

- Faciliter et développer l'accès au territoire
- Envisager la réouverture d'une halte ferroviaire sur le territoire
- Tirer partie de la position géographique du territoire et des axes de communication existants

1-2 Occupation du sol et richesse des milieux naturels

Le territoire des Bertranges à la Nièvre est un territoire, à la fois, forestier, agricole, de rivières et de douces vallées.

Surfaces boisées

Les surfaces boisées couvrent environ la moitié de la superficie totale de chaque commune de la Communauté. Les communes de Saint-Aubin les Forges et de Saint-Martin d'Heuille ont près de 3/5 de leur territoire communal occupé par les espaces boisés (cf. Tableau 3).

Tableau 3 : Part des surfaces boisées sur le territoire intercommunal

Commune	Guérigny	Parigny-les-Vaux	Saint-Aubin-les-Forge	Saint-Martin-d'Heuille	Urzy	Total
Superficie totale (hectares)	729	3 147	2 634	1 336	2 341	10 187
Surfaces boisées (hectares)	370	1 274	1 592	778	1 109	5 123
% de la surface boisée par rapport la superficie totale de la commune	50,75	40,48	60,44	58,23	47,37	50,29

Source : Données INSEE – Ministère de l'Agriculture et de la forêt, inventaire communal de 1998.

L'espace forestier de la communauté de communes est marqué par la prédominance de la forêt domaniale des Bertranges, site remarquable sur le plan départemental (seconde chênaie de France, vestiges du passé métallurgique...) : le massif forestier des Bertranges occupe près de la moitié de l'espace forestier de la communauté de communes et près d'1/3 du massif forestier des Bertranges est sur le territoire de la Communauté de communes².

Les autres espaces forestiers de la communauté de communes sont principalement la forêt domaniale de Guérigny, la forêt communale d'Urzy et celle de Saint-Martin d'Heuille. Le territoire offre des espaces étendus à vocation de détente et de découverte de la

² Source : ONF (office National des Forêts). Recensement des espaces forestiers dans la Nièvre gérés par l'ONF.

nature et se présente ainsi comme un véritable « poumon vert » par rapport aux zones proches urbanisées et un « espace naturel de vie », lieu de refuge pour des espèces faunistiques et floristiques.

Des actions de valorisation de ces espaces ont été menées :

- Au sein de la forêt domaniale de Guérigny, un enclos à sangliers a été refait à l'initiative du SIVOM de Guérigny³ (en 2004 et 2006) afin de permettre l'observation de ces animaux.
- La Communauté de communes a aménagé deux parcours permanents d'orientation, l'un au sein de la forêt domaniale des Bertranges et l'autre au sein de la forêt domaniale de Guérigny. Ces nouveaux équipements permettent de combiner la pratique d'une activité sportive ou de loisirs et la découverte du milieu naturel.
- La création d'un calendrier des randonnées « *Autour des Bertranges* » en partenariat avec les offices du tourisme de la Charité sur Loire et de Prémery et de sa région.
- L'aménagement de deux aires de jeux sur les sites d'Urzy et de la Grand Mare à Saint-Aubin-les-Forges.
- L'étude d'opportunité de création d'un Parc Naturel Régional (PNR) du « Val de Loire Nivernais Berry » dans lequel le Massif forestier des Bertranges et ses communautés de communes seraient intégrées

Une démarche de valorisation de la forêt des Bertranges est déjà engagée. Cette dernière représente un atout, d'autant plus que cette démarche est menée à l'échelle du massif forestier, ce qui permet de fédérer et de mettre en cohérence les différentes initiatives et territoires.

ENJEUX :

- **Développer et maintenir les activités qui respectent le milieu naturel**
- **Renforcer l'image « Bertranges » et travailler en partenariat avec les autres territoires du massif forestier des Bertranges**
- **Sensibiliser à la préservation de la forêt sur le territoire**

Surfaces agricoles

Un tiers du territoire est utilisé par l'agriculture (3 443 hectares), essentiellement sous forme de prairies, du fait de la dominance de l'élevage bovin⁴. Les surfaces agricoles représentent entre 20 et 35% du territoire de chaque commune excepté à Parigny-les-Vaux où cette proportion s'élève près de 45% avec plus de 1 400 hectares (*cf. Tableau 4*).

³ Le SIVOM de Guérigny (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) réunit les cinq communes de la Communauté ainsi que les communes de Balleray, d'Ourouër et de Poiseux.

⁴ Voir la partie consacrée à l'agriculture page 38

Tableau 4 : Part des surfaces agricoles sur le territoire intercommunal

Commune	Guérigny	Parigny-les-Vaux	Saint-Aubin-les-Forges	Saint-Martin-d'Heuille	Urzy	CCBN
Superficie totale (hectares)	729	3 147	2 634	1 336	2 341	10 187
Surfaces agricoles (hectares)	155	1 419	732	329	808	3 443
% de la surface agricole par rapport la superficie totale de la commune	21,26	45,09	27,79	24,63	34,52	33,80

Source : Données du recensement général agricole de 2000.

Les surfaces agricoles sont la deuxième composante importante du paysage de notre territoire. En effet, l'activité agricole a façonné le paysage et forge l'identité du territoire.

Vallée de la Nièvre

La rivière « *La Nièvre* », qui a donné son nom au département, traverse le territoire intercommunal. Elle naît à Guérigny de la confluence de deux cours d'eau : la Nièvre de Champlemy à l'ouest et la Nièvre d'Arzembouy à l'est. Affluent droit de la Loire qu'elle rejoint à Nevers, la Nièvre s'étend sur 53 km de long. Son bassin couvre 630 km² pour un débit moyen de 5 m³/s et qui peut atteindre 230 m³/s en période de pluies. Les cinq communes de la Communauté appartiennent à son bassin versant qui compte trente et une communes au total⁵.

Dans toute la vallée de la Nièvre, l'eau était autrefois utilisée comme « outil économique » : la force hydraulique permettait le fonctionnement de forges et de moulins. Le patrimoine architectural, historique, naturel et de proximité actuellement présent sur le bassin versant de la Nièvre résulte d'une longue histoire d'adaptation, d'utilisation et d'aménagement des sociétés humaines pour faire de cet espace vie des facteurs de production.

L'entretien de la Nièvre et de ses ouvrages de régulation (biefs, empellements, ...) avait une importance cruciale. Aujourd'hui, le constat est fait d'un problème récurrent d'entretien de la Nièvre et de ses ouvrages. Ce cours d'eau étant non domanial, les riverains sont propriétaires des berges et du fond de la rivière jusqu'à la moitié de son cours et doivent normalement en assurer l'entretien.

La vallée de la Nièvre constitue donc un élément paysager et historique important du territoire intercommunal.

Le Conseil Général de la Nièvre réalise actuellement une étude intitulée « *Vers une*

⁵ Source : Service de l'eau du Conseil Général de la Nièvre (2003). La rivière Nièvre, ses problèmes, des actions à envisager. Conseil Général de la Nièvre, Nevers, 13 p.

gestion globale et concertée sur le bassin versant de la rivière Nièvre » qui a pour objectif de mettre en place une action globale et coordonnée pour la valorisation, l'entretien et l'aménagement de la rivière. Cette étude est réalisée en partenariat avec les Communautés de communes situées sur le bassin versant, la Communauté d'Agglomération de Nevers, le Conseil Régional de Bourgogne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les services de l'Etat.

Par ailleurs, une mise en valeur de la Nièvre (pratique de sports d'eau, par exemple) et de son patrimoine (naturel : zone humide, espèce protégée... et architectural : moulin, lavoir...) apparaît actuellement difficilement envisageable dans la mesure où l'accès à cette rivière se fait essentiellement via des propriétés privées.

La CCBN s'inscrit dans la démarche du « Bassin versant Nièvre » en partenariat avec sept autres collectivités (dont l'ADN, CC « Entre Nièvres et Forêts », CC du Pays Charitois ...) qui ont décidé de s'associer afin d'embaucher un chargé de mission dans la perspective d'un contrat de rivière. L'objectif de cette démarche est de définir un programme d'actions visant l'amélioration et la valorisation de la rivière Nièvre, de ses affluents, et leurs milieux dans un Contrat de rivière ou un Contrat territorial.

Enfin, il est également à noter qu'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), visant à prévenir et limiter les conséquences de fortes crues, est en cours d'élaboration sur le territoire.

ENJEU :

- Valoriser et améliorer l'entretien de la Nièvre, et en particulier, les abords de la rivière, ses ouvrages et autres patrimoines s'y afférents

Zones naturelles protégées

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

On distingue 2 types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Le territoire intercommunal dispose de sept ZNIEFF référencées et disséminées sur l'ensemble des communes (cf. *Tableau 5*).

Tableau 5 : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) présentes sur le territoire intercommunal

Communes concernées sur le territoire de la Communauté	Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	
	Nom de la ZNIEFF et type	Descriptif
Guérigny, Parigny-les-Vaux, Saint-Aubin-les-Forges, Saint-Martin-d'Heuille et Urzy	ZNIEFF de type II : Vallée de la Nièvre	Zone correspondant à la vallée de la Nièvre et ses affluents, de Beaumont-la-Ferrière à Coulanges-les-Nevers. Présences de zones humides et alluviales.
Parigny-les-Vaux et Saint-Aubin-les-Forges	ZNIEFF de type II : forêt des Bertranges et de Prémery	Zone de grands espaces boisés du plateau nivernais. Présences de micro-tourbières et de grands mammifères.
Saint-Martin d'Heuille - Urzy	ZNIEFF de type II : Massif Forestier des Cinq Seigneurs, buttes et bocage des Amognes	Partie ouest du plateau nivernais. Présence de Forêt, Bocage et pelouse calcaire à orchidées
Guérigny	ZNIEFF de type I : Etang de Villemenant	Etang situé dans la forêt domaniale de Guérigny. Installé sur les argiles de décalcification du plateau calcaire nivernais
Parigny-les-Vaux	ZNIEFF de type II : Vaux de Nevers	Rebords des plateaux calcaires du Nord-Ouest de Nevers. Présence de pelouses à orchidées
	ZNIEFF de type I : Mimont	Ensemble de pelouses et de landes calcicoles
	ZNIEFF de type I : Etang de Bizy	Etang situé dans la vallée de la Nièvre. Présence de végétation aquatique bien développé.

Source : DIREN Bourgogne.

Sur l'ensemble de ces ZNIEFF, deux sont actuellement aménagées et mises en valeur :

- La ZNIEFF de Mimont à Parigny-les-Vaux : un sentier de découverte « *le Coteau du Chaumoïs* » a été réalisé avec le partenariat du Conseil Général de la Nièvre (aménagement du site dit « Coteau de Chaumoïs ») et la commune (entretien du site). Ce sentier permet de découvrir les richesses des milieux calcaires au gré d'une balade d'un peu plus d'un kilomètre ponctuée de panneaux explicatifs.
- La ZNIEFF l'Etang de Villemenant à Guérigny : L'étang de Villemenant est situé dans la forêt domaniale de Guérigny, à proximité de la route forestière du Bourgelé. Il est installé sur les argiles de décalcification du plateau du calcaire nivernais. Il est entièrement forestier et la queue d'étang est marécageuse. A cet endroit, des groupements à sphaignes, rares en Bourgogne, se sont développés. Par ailleurs, le fait que l'étang soit pauvre en matières organiques permet à l'Hottonie des marais de s'installer. Cette plante aquatique est protégée en Bourgogne. Il serait intéressant de constater, sur site, de l'état de conservation de cet étang car les observations ci-dessus datent de 1985. Il faudrait également se tourner vers l'ONF pour connaître la gestion mise en place sur la forêt périphérique à l'étang.

Le territoire intercommunal dispose de nombreux sites classés ZNIEFF, ce qui indique la présence d'une faune et d'une flore exceptionnelle et diversifiée. Ces espaces souvent méconnus de la population locale mériteraient d'être valorisés, aménagés pour accueillir du public et promus.

ENJEU :

- Identifier, aménager et valoriser les espaces naturels du territoire

1-3 Patrimoine historique et culturel

Faits culturels et historiques majeurs

La vie locale a longtemps été marquée par l'activité métallurgique⁶. La combinaison de trois facteurs a été déterminante pour le développement de forges :

- l'existence de minerai de fer exploitable à ciel ouvert ;
- la présence de forêts. A l'origine, le fonctionnement des forges était basé sur l'utilisation du charbon de bois ;
- un réseau hydrographique développé fournissant une force motrice.

Initiée au XV^{ème} siècle, l'industrie métallurgique guérignoise bénéficiait déjà d'une réputation d'ordre national au XVII^{ème} siècle. Au XVIII^{ème} siècle, sous l'impulsion de Pierre Babaud de la Chaussade, un patrimoine industriel d'envergure nationale comprenant des établissements métallurgiques entre autres à Guérigny et le long de la vallée de la Nièvre fut constitué. Spécialisés dans des fabrications pour la Marine, ces établissements, qui employaient quelques deux mille ouvriers, acquirent le titre de « Forges Royales » en 1755 puis furent cédés au roi en 1781. A cette époque, l'activité métallurgique était au cœur de la vie des communes de la Communauté. Des forges étaient implantées à Guérigny, Saint-Aubin-les-Forges, Saint-Martin-d'Heuille et Urzy, et du minerai de fer était extrait dans les bois de Guérigny, de Parigny-les-Vaux et d'Urzy.

Vers 1840, la décision fut prise de concentrer la fabrication autour de Guérigny et de Cosne. Les annexes d'Urzy furent maintenues dans un premier temps mais cessèrent progressivement leurs activités par la suite. Quant aux forges de Saint-Aubin-les-Forges et de Saint-Martin-d'Heuille, elles s'éteignirent au XIX^{ème} siècle.

Au cours du XX^{ème} siècle, l'activité métallurgique ne fit que décliner, malgré quelques relances en période de guerre et prit fin à Guérigny en 1971.

Dès 1975, une association locale « Les Amis du Vieux Guérigny » (soumise à la loi de 1901) décida d'aménager des bâtiments du site industriel du Vieux Guérigny, fermé en 1927, inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, et leurs

⁶ Sources :

DE JOIE C. (1993). Fourchambault, Guérigny, Imphy : villes industrielles en perte d'indépendance. Maîtrise de géographie, Université de Bourgogne, 119 p.

MASSE A. (1912). Commune de Guérigny. In : Monographies nivernaises – Canton de Pougues. Rapiteau éditeur, Nevers, pp. 183-256

ROBLIN C. (1973). La commune de Guérigny de 1870 à 1914. 117 p.

équipements et/ou matériels dans le but d'en faire un musée consacré à l'histoire des Forges Royales de la Chaussade et de la métallurgie dans le Nivernais.

Par cette action, l'association souhaite sauver de la ruine des bâtiments industriels chargés d'histoire et présentant un intérêt architectural reconnu, tout en rendant un hommage particulier aux ouvriers du fer et du feu qui ont, pendant près de deux siècles, travaillé en ces lieux au service de la Marine Française.

L'association, très active, organise depuis 1976, du début juillet à la mi-septembre, des expositions dont les thèmes, relatifs à l'archéologie industrielle, sont renouvelés chaque année ainsi qu'une série d'animations sur le site des anciennes Forges Royales (fête des métiers d'art, Navirail, brocante...).

L'association s'est dotée en 1988 d'un Conseil Scientifique, composé de professeurs d'Université, d'ingénieurs et d'historiens, dont les travaux ont permis dès 1989 l'édition d'une publication annuelle intitulée « Le Marteau Pilon, Histoire de la métallurgie nivernaise ». Des « Rencontres d'histoire de la métallurgie » sont organisées depuis 1992 et les Actes font l'objet de publications. Les 7^{èmes} Rencontres, par exemple, qui se sont tenues les 20 et 21 octobre 2006 avaient pour thème « Marines et Entreprises ».

L'activité métallurgique passée, étroitement associée aux thèmes du fer, de la forêt et de l'eau est une spécificité du territoire intercommunal. Cette activité a marqué, organisé et façonné le paysage et des témoignages de l'industrie métallurgique subsistent sur chaque commune du territoire : patrimoine industriel en particulier à Guérigny, étangs utilisés autrefois pour fournir une force hydraulique, traces de l'extraction du minerai de fer ou encore noms de lieux dits.

Patrimoine bâti et historique

La commune de Guérigny abrite un patrimoine bâti et historique remarquable lié à son histoire et à la présence des anciennes Forges Royales de la Chaussade. Sur le site dit du « Vieux Guérigny », le bâtiment à clocheton⁷ est classé et l'ancien château du maître des Forges ainsi que plusieurs bâtiments sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. De plus, les allées Babaud de la Chaussade, qui s'étendent du centre-ville à l'est de Guérigny jusqu'à la forêt, constituent un site classé. A l'heure actuelle, l'association « Les Amis du Vieux Guérigny » possède deux bâtiments du site du Vieux Guérigny qu'elle utilise pour abriter les collections de son musée et accueillir les visiteurs. Le Château de Villemenant, propriété privée, non visitable (sauf lors des journées du Patrimoine) est également un site classé au titre des Monuments historiques.

La commune d'Urzy a hérité également d'un patrimoine bâti lié à l'activité métallurgique : elle dispose de deux usines classées à l'inventaire général du patrimoine culturel et de deux châteaux (propriétés privées, non visitables), classés au titre des Monuments Historiques.

Il est, également, à noter que chaque commune dispose d'un patrimoine religieux et deux communes ont vu leur église classée au titre des Monuments Historiques : la commune de Parigny-les-Vaux et celle d'Urzy.

⁷ Le bâtiment à clocheton fait actuellement l'objet d'un projet de restauration (projet mené par la commune de Guérigny et soutenu par le Pays de Nevers Sud Nivernais).

Tableau 6 : Patrimoine bâti remarquable sur le territoire intercommunal

Commune	Descriptif	Classement
Guérigny	Château de Villemenant	Monuments historiques
	Château de la Chaussade (y compris les dépendances, le parc, la cour verte et la cour du château)	Monuments historiques
	Forges royales de la Chaussade (anciennes) : atelier, logement, atelier de fabrication, clôture, grille, sol	Monuments historiques
	Site des forges royales : atelier de fabrication, logement d'ouvriers, logement patronal, bâtiment d'eau, bâtiment administratif d'entreprise, bief de dérivation, étang, passerelle, pont	Inventaire général du patrimoine culturel
	Parc dit les cours du château, du site des Forges Royales: île artificielle, passerelle, belvédère, jardin potager, terrain de jeu	Inventaire général du patrimoine culturel
	Promenade dite allée Babaud de la Chaussade, ou allée de Guérigny, du site des Forges Royales : allée, allée cavalière, kiosque	Inventaire général du patrimoine culturel (1er site naturel classé en 1930)
Parigny-les-Vaux	Eglise	Monuments historiques
Saint-Aubin-les-Forges	/	/
Saint-Martin-d'Heuille	/	/
Urzy	Château des Bordes Château de Luanges	Monuments historiques /
	Château des évêques de Nevers (ancien)	Monuments historiques
	Eglise	Monuments historiques
	Usine métallurgique dite forge du Greux, puis moulin à farine, puis minoterie du Greux, actuellement maison	Inventaire général du patrimoine culturel
	Usine métallurgique, dite forge de Demeurs, puis usine de produits chimiques Lambiotte, puis scierie, puis usine de transformation des métaux, actuellement entreprise de bâtiment et de travaux publics	Inventaire général du patrimoine culturel

Source : Mairies et Ministère de la Culture (Base de données : Mérimée)

Outre le patrimoine bâti, les communes disposent également d'un patrimoine mobilier classé (cf. *Tableau 7*).

Le territoire intercommunal abrite de nombreux objets mobiliers dont la liste ne cesse de croître avec les années. En effet, l'association des « Amis du Vieux Guérigny » demande, régulièrement, l'inscription de nouveaux mobiliers en fonction de leurs recherches et de leurs travaux de restauration.

La majorité du patrimoine mobilier situé dans les églises, n'est pas accessible au public sauf lors d'ouverture exceptionnelle de ses sites.

Le patrimoine vernaculaire ou de proximité est également omniprésent sur le territoire : calvaire, puits, lavoir... mais souvent méconnu de ses habitants et des visiteurs.

Enfin, le territoire a hérité d'un patrimoine urbain marqué par des spécificités

architecturales : maisons ouvrières, petites maisons de bourg et/ou de maître (ou demeures), toutes témoins du passé. Ce patrimoine, ancré dans la vie quotidienne des habitants du territoire, n'est pas toujours perçu comme facteur d'identité du territoire.

Tableau 7 : Patrimoine mobilier remarquable sur le territoire intercommunal

Commune	Descriptif	Propriétaire	Classement
Guérigny	Machine à lever (grue) accompagnant le marteau pilon	Musée du Vieux Guérigny	Monuments historiques
	Machine à marteler (marteau-pilon de cinq tonnes)	Musée du Vieux Guérigny	Monuments historiques
	Machine énergétique (machine à vapeur) n°798 Dujardin, monocylindrique à double effet	Musée du Vieux Guérigny	Monuments historiques
	Machine à forger libre dite marteau pilon	Musée du Vieux Guérigny	Monuments historiques
	Machine à vapeur à piston n° 798 Dujardin	Musée du Vieux Guérigny	Monuments historiques
	Retable, tableau : sainte famille (la) - Eglise	Commune	Monuments historiques
	Tableau : reniement de saint Pierre (le)	Commune	Monuments historiques
Parigny-les-Vaux	Litre aux armes de la famille Babaud de la Chaussade - Armoiries	Propriété publique	Inventaire général du patrimoine culturel
	Bénitier	Propriété de la Commune	Monuments historiques
	Verre transparent : grisaille sur verre	Propriété de la Commune	Monuments historiques
	Verrière : archer et donateur (baie 3), verrière figurée géométrique	Propriété publique	Inventaire général du patrimoine culturel
	Peintures monumentales : décor de draperie	Propriété publique	Inventaire général du patrimoine culturel
Saint-Aubin-les-Forges	Peintures monumentales : trophée d'objets liturgiques	Propriété publique	Inventaire général du patrimoine culturel
	Chapiteaux (2)	Propriété de la Commune	Monuments historiques
Saint-Martin-d'Heuille	Chapiteaux (2)	Propriété de la Commune	Monuments historiques
	Groupe sculpté : charité de saint Martin (la)	Propriété de la Commune	Monuments historiques
	Groupe sculpté : sainte Anne et la Vierge	Propriété de la Commune	Monuments historiques
Urzy	Groupe sculpté : Vierge de Pitié	Propriété de la Commune	Monuments historiques
	Peintures monumentales : décor ornemental	Château des Bordes	Inventaire général du patrimoine culturel
	Verrière : Crucifixion (baie 5), verrière figurée	Propriété publique	Inventaire général du patrimoine culturel
	Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Denis	Propriété publique	Inventaire général du patrimoine culturel
	Peintures monumentales : architecture en trompe-l'œil église Saint-Denis	Propriété publique	Inventaire général du patrimoine culturel

Source : Mairies et Ministère de la Culture (Base de données : Palissy)

ENJEU :

- Inventorier et valoriser le patrimoine historique et architectural du territoire intercommunal pour développer l'identité du territoire

Synthèse du contexte géographique et historique

Un territoire :

- Proche de l'agglomération de Nevers et de l'autoroute n°77
- Avec un cadre de vie remarquable (Vallée de la Nièvre, alternance d'espaces ouverts et d'espaces boisés)
- Marqué par son histoire et l'activité métallurgique passée

2- Contexte socio-économique

2-1 L'évolution démographique

La Communauté de Communes comptait 6 539 habitants en 2009 pour une superficie de 10 187 hectares, soit une densité de population de 64 habitants au km² (cf. *Tableau 8*). D'un point de vue démographique, la Communauté de communes comprend deux communes plus importantes (Guérigny et Urzy qui regroupent 69% de la population intercommunale), une commune intermédiaire (Parigny-les-Vaux) et deux communes plus réduites (Saint-Aubin-les-Forges et Saint-Martin-d'Heuille)⁸.

Tableau 8 : Population, densité de population et superficie des communes membres de la CCBN en 2009

	Guérigny	Parigny-les-Vaux	Saint-Aubin-les-Forges	Saint-Martin-d'Heuille	Urzy	Communauté de communes
Population en 2009 (habitants)	2 625	998	447	601	1 868	6 539
Superficie (hectares)	729	3 147	2 634	1 336	2 341	10 187
Densité de population (habitant / km ²)	360	32	17	45	80	64

Source : Recensement de la population 2007 – Limites territoriales au 1er janvier 2009.

⁸ Source : L'ensemble des données sur la population et l'habitat proviennent des recensements généraux de population (1982, 1990, 1999 et 2007).

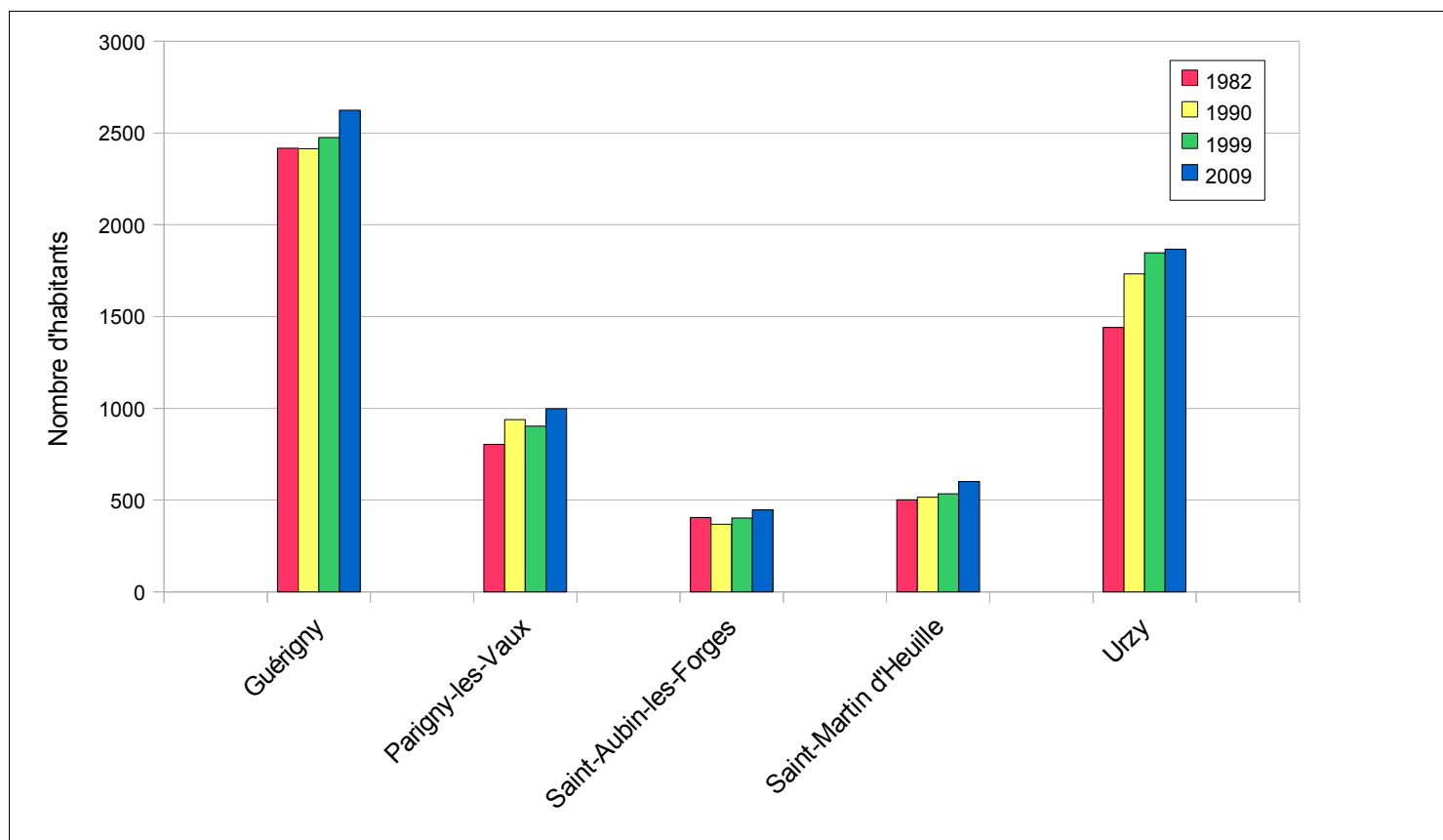
En terme d'évolution démographique, on s'aperçoit que la population intercommunale n'a cessé de croître depuis 1982 jusqu'à aujourd'hui (cf. *Tableau 9*). Cette tendance est également valable (avec des courbes d'évolution sensiblement différentes) pour les cinq communes membres de la Communauté (cf. *Diagramme 1*).

Tableau 9 : Population des communes membres de la CCBN depuis le recensement de 1982

Communes	1982	1990	1999	2009
Guérigny	2 417	2 414	2 476	2 625
Parigny-les-Vaux	804	938	903	998
Saint-Aubin-les-Forges	406	368	403	447
Saint-Martin d'Heuille	502	515	534	601
Urzy	1 441	1 733	1 847	1 868
TOTAL (CCBN)	5 570	5 968	6 163	6 539

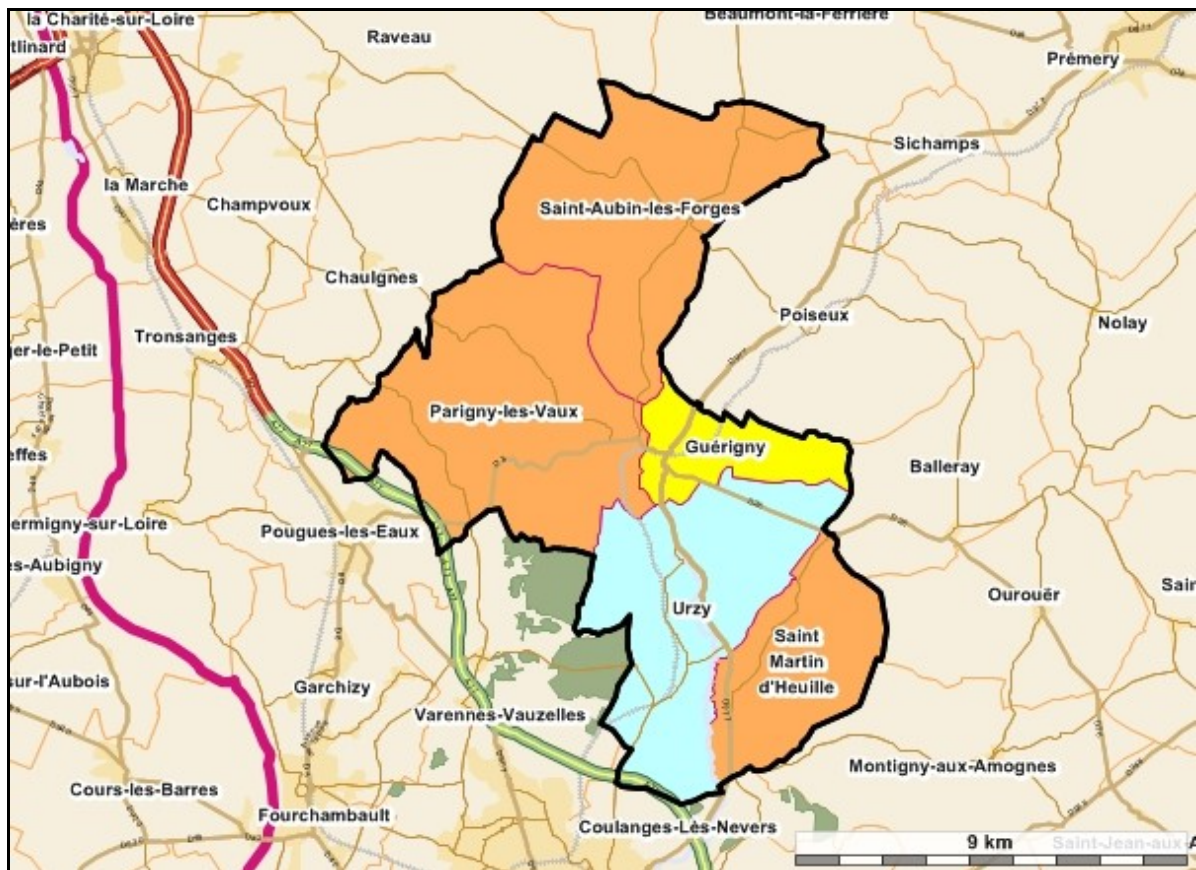
Source : Données INSEE – Recensement général de la population.

Diagramme : Évolution démographique par commune depuis le recensement de 1982

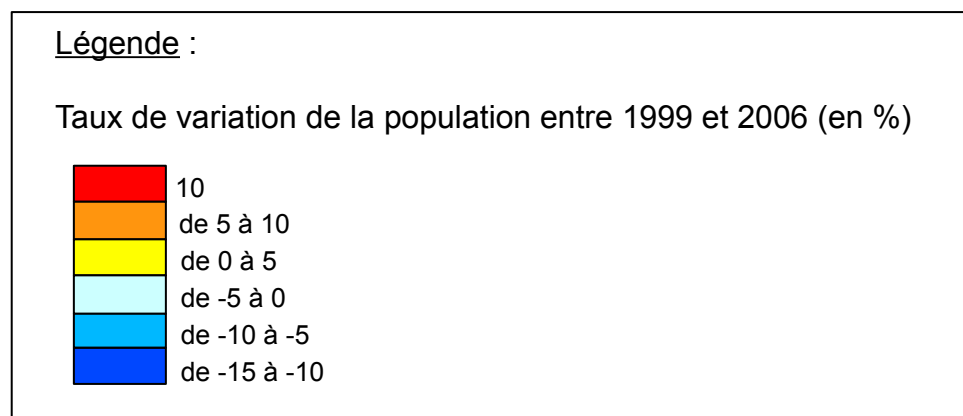


Source : Données INSEE – Recensement général de la population

Carte 7 : Taux de variation de la population entre 1999 et 2006



Source : Cartographie Navteq, 2007 – Données INSEE, 2006.

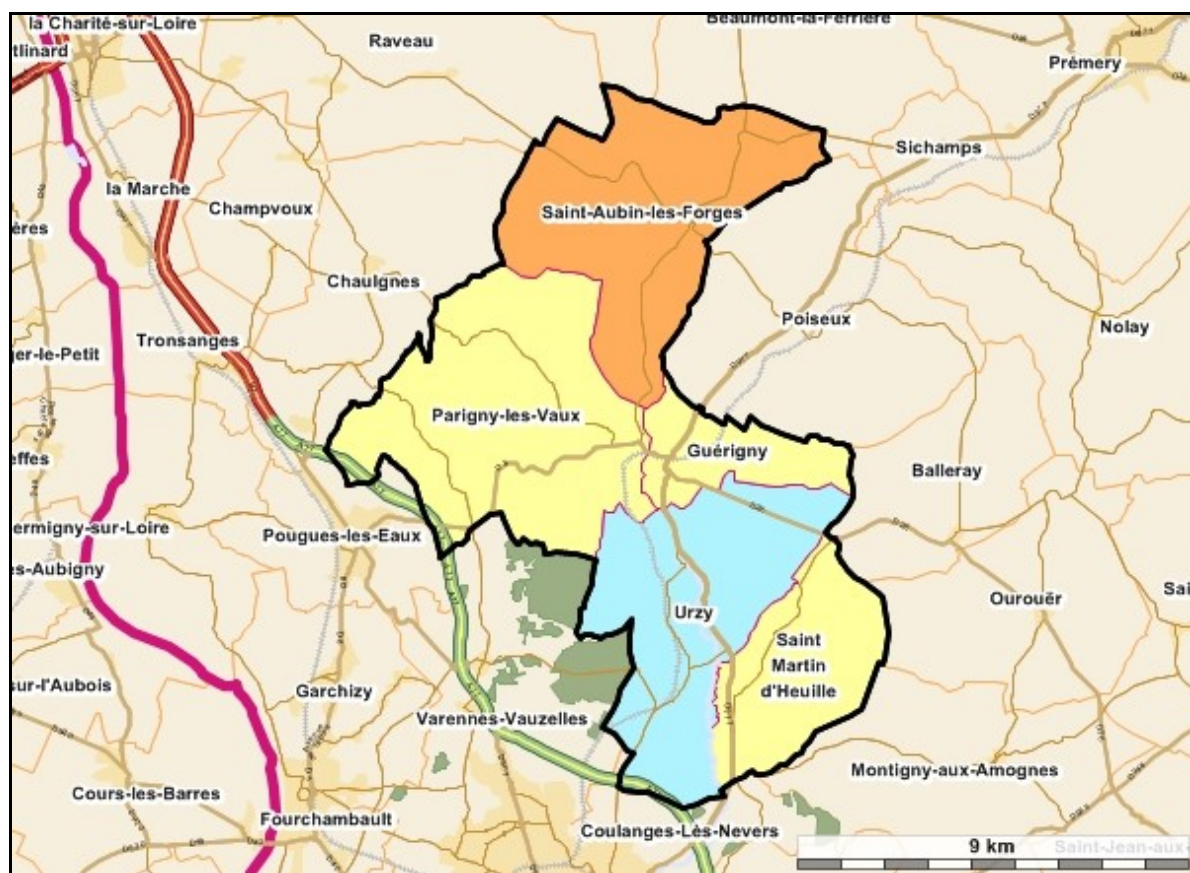


A la lecture de la *Carte 7*, on observe que seule la commune d'Urzy enregistre une variation démographique négative entre 1999 et 2006, tendance qui semble s'être inversée au vu des dernières estimations de population (*cf. Tableau 9 et Diagramme 1*).

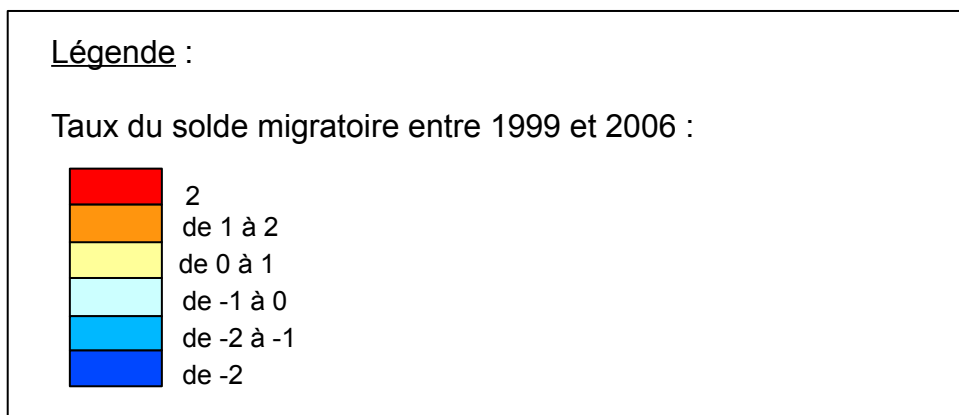
Afin d'analyser les causes de cette évolution démographique positive à l'échelle du territoire des Bertranges à la Nièvre, il convenait de s'intéresser de plus près aux soldes migratoires et naturels de la population intercommunale.

Les soldes migratoires et naturels de la population

Carte 8 : Taux de variation du mouvement migratoire entre 1999 et 2006 (en %)



Source : Cartographie Navteq, 2007 – Données INSEE, 2006.



Situées dans un rayon de dix à quinze kilomètres autour de Nevers, les communes membres de la CCBN ont connu, à partir de 1975, un mouvement de « rurbanisation » qui s'est traduit par une augmentation significative de leur population (cf. *Tableau 9*).

Ce phénomène de croissance de population peut s'expliquer par différents facteurs parmi lesquels la proximité du pôle d'emplois, d'équipements et de services de Nevers ainsi que du pôle commercial intermédiaire de Guérigny, la qualité du cadre de vie (vallée de la Nièvre, importance des surfaces boisées, ...), la progression de l'habitat pavillonnaire et l'équipement des ménages en automobiles.

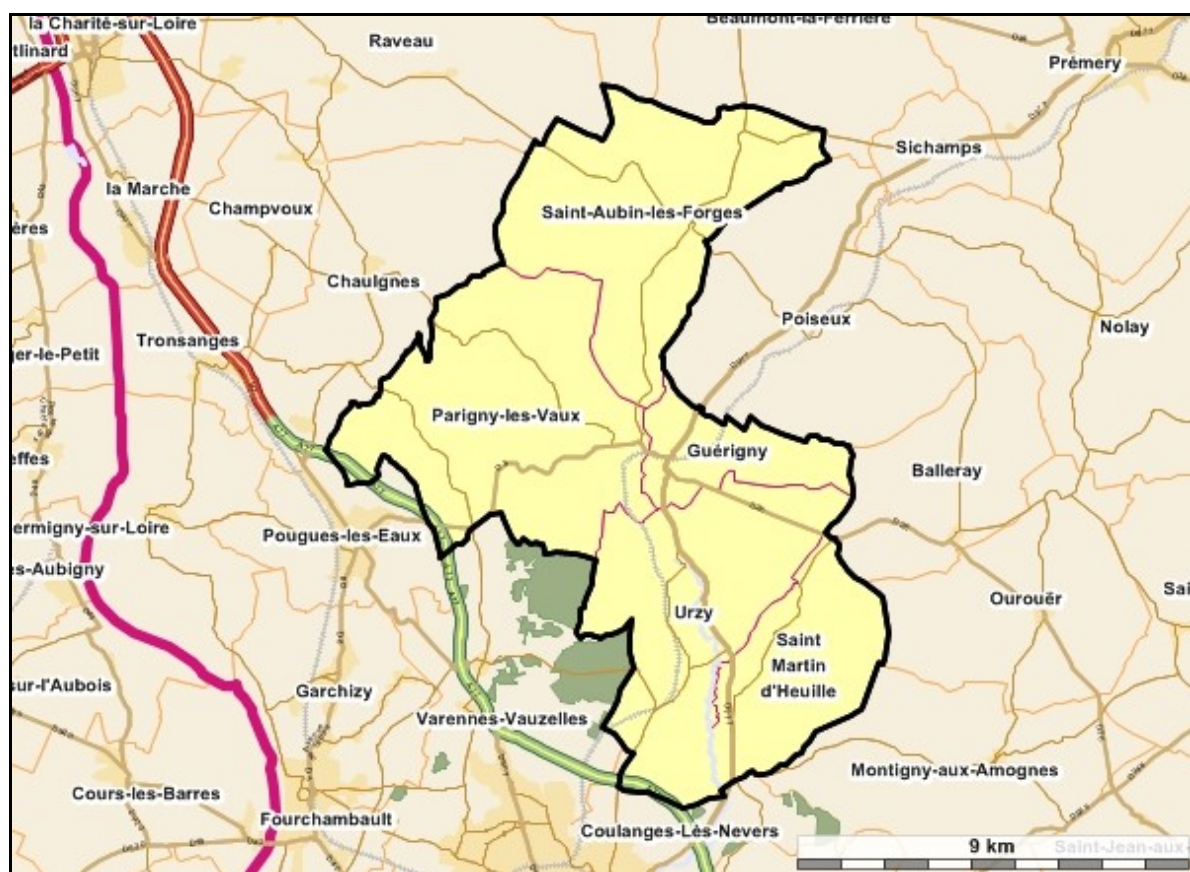
A l'étude du solde naturel de ces communes (cf. *Tableau 10*), on constate que la valeur absolue du solde naturel reste inférieur à celui du solde migratoire (cf. *Cartes 8 et 9*). Pour les communes de Guérigny et Saint-Aubin-les-Forges, le solde migratoire a permis de compenser en valeur absolue le solde naturel toujours négatif depuis 1982 (à nuancer puisque tous les soldes naturels sont positifs sur la période 1999-2008 sauf sur la commune de Guérigny). L'augmentation de la population de la CCBN depuis 1982 est donc principalement due à l'arrivée de nouvelles populations.

Tableau 10 : Solde naturel des communes membres de la CCBN en 2008

	Guérigny	Parigny	St-Aubin	St-Martin	Urzy	CCBN
Nombre de naissances de 1982 à 1990	198	71	24	40	138	471
Nombre de naissances de 1990 à 1999	210	78	31	53	161	533
Nombre de naissances de 1999 à 2008	292	119	55	77	191	734
Sous total	700	268	110	170	490	1 738
Nombre de décès de 1982 à 1990	290	62	60	38	118	568
Nombre de décès de 1990 à 1999	309	76	55	22	136	598
Nombre de décès de 1999 à 2008	296	50	49	47	141	583
Sous total	895	188	164	107	395	1 749
Solde naturel	-195	80	-54	63	95	-11

Source : INSEE et Mairies.

Carte 9 : Taux de variation du mouvement naturel entre 1999 et 2006 (en %)



Source : Cartographie Navteq, 2007 – Données INSEE, 2006.

Légende :

Taux du solde naturel entre 1999 et 2006 :



L'analyse des flux de population sur les communes de la Communauté entre les recensements de 1999 et 2007 montre que la grande majorité des nouveaux arrivants résidaient déjà dans la région 5 ans auparavant voire dans la même commune (cf. *Tableau 11*).

L'arrivée de nouvelles populations traduit le caractère attractif du territoire intercommunal, du fait notamment de sa position géographique en périphérie de Nevers.

Tableau 11 : Lieux de résidences des personnes de 5 ans ou plus de la population de la communauté de communes 5 ans auparavant

	Guérigny	Parigny-les-Vaux	Saint-Aubin-les-Forges	Saint-Martin-d'Heuille	Urzy
Nombre de personnes de 5 ans ou plus habitant dans le même lieu de résidence 5 ans auparavant	2 417	911	406	545	1 728
% de personnes de 5 ans ou plus vivant dans la même région 5 avant auparavant	94,9	93,6	95,6	95,8	96,3
% personnes de 5 ans ou plus vivant dans la même commune 5 avant auparavant	75,9	80,1	77	78,2	79,8
% personnes de 5 ans ou plus vivant dans le même logement 5 avant auparavant	68,3	78,4	73	75	77
% personnes de 5 ans ou plus vivant dans une autre région ou à l'étranger 5 avant auparavant	5,1	6,4	4,4	4,2	3,7

Source : INSEE, RGP 2007.

ENJEU :

- Accueillir cette nouvelle population et leur faire découvrir le territoire

Composition de la population

D'une manière générale, on observe que la population de la CCBN est plus jeune que la moyenne départementale. En effet, les pourcentages de personnes de 0 à 59 ans sont plus élevés que ceux observés à l'échelle du département de la Nièvre (*cf. Tableau 12*).

A l'inverse, les pourcentages des personnes de 60 ans à 74 ans et de 75 ans ou plus sont bien inférieurs à la moyenne nivernaise.

L'arrivée de nouveaux habitants permet un rajeunissement significatif de la population. Ainsi, plus de 30% des nouveaux arrivants sur le territoire intercommunal entre 1990 et 1999 étaient âgés de moins de vingt-cinq ans. Quant aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, elles étaient plus de deux fois moins importantes en proportion parmi les nouveaux arrivants qu'au sein des personnes déjà résidentes du territoire en 1990.

La population du territoire intercommunal apparaît plus jeune qu'à l'échelle de la Nièvre, avec en particulier une part des plus de soixante ans beaucoup plus faible.

**Tableau 12 : Caractéristiques de la population par tranche d'âges en 2006
(Comparatif CCBN / Département de la Nièvre)**

	CCBN	%	Nièvre	%
Nombre de personnes de 0 à 14 ans	1 195	18,7	33 880	15,2
Nombre de personnes de 15 à 29 ans	890	13,9	32 957	14,8
Nombre de personnes de 30 à 44 ans	1 412	22,1	40 005	18
Nombre de personnes de 45 à 59 ans	1 484	23,2	49 241	22,1
Nombre de personnes de 60 à 74 ans	858	13,4	38 603	17,3
Nombre de personnes de 75 ans ou plus	536	8,4	27 541	12,3
Population totale en 2006	6 375	100	222 220	100

Source : Données INSEE, 2006.

**Tableau 13 : Caractéristiques de la population par catégories
socio-professionnelles en 2006**

	CCBN	%	Nièvre	%
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence est agriculteur exploitant en 2006</i>	40	1,5	2 776	2,7
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence est Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise en 2006</i>	140	5,2	4 336	4,2
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure en 2006</i>	172	6,4	5 363	5,2
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence exerce une Profession intermédiaire en 2006</i>	380	14,2	10 511	10,2
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence est Employé en 2006</i>	228	8,5	10 050	9,8
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence est Ouvrier en 2006</i>	616	23,1	19 296	18,8
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence est Retraité en 2006</i>	959	36	44 070	43,0
<i>Nombre de ménages dont la personne de référence est Autre sans activité professionnelle en 2006</i>	128	4,8	5 882	5,7
Nombre de ménages total en 2006	2 661	100	102 262	100

Source : Données INSEE, 2006.

La catégorie socio-professionnelle dominante au sein de la Communauté est celle des retraités même s'il est à noter que le taux est inférieur à la moyenne départementale (36% des ménages de la CCBN contre 43% à l'échelle de la Nièvre). Viennent ensuite les ouvriers (23% des ménages de la Communauté) et les professions intermédiaires (14%).

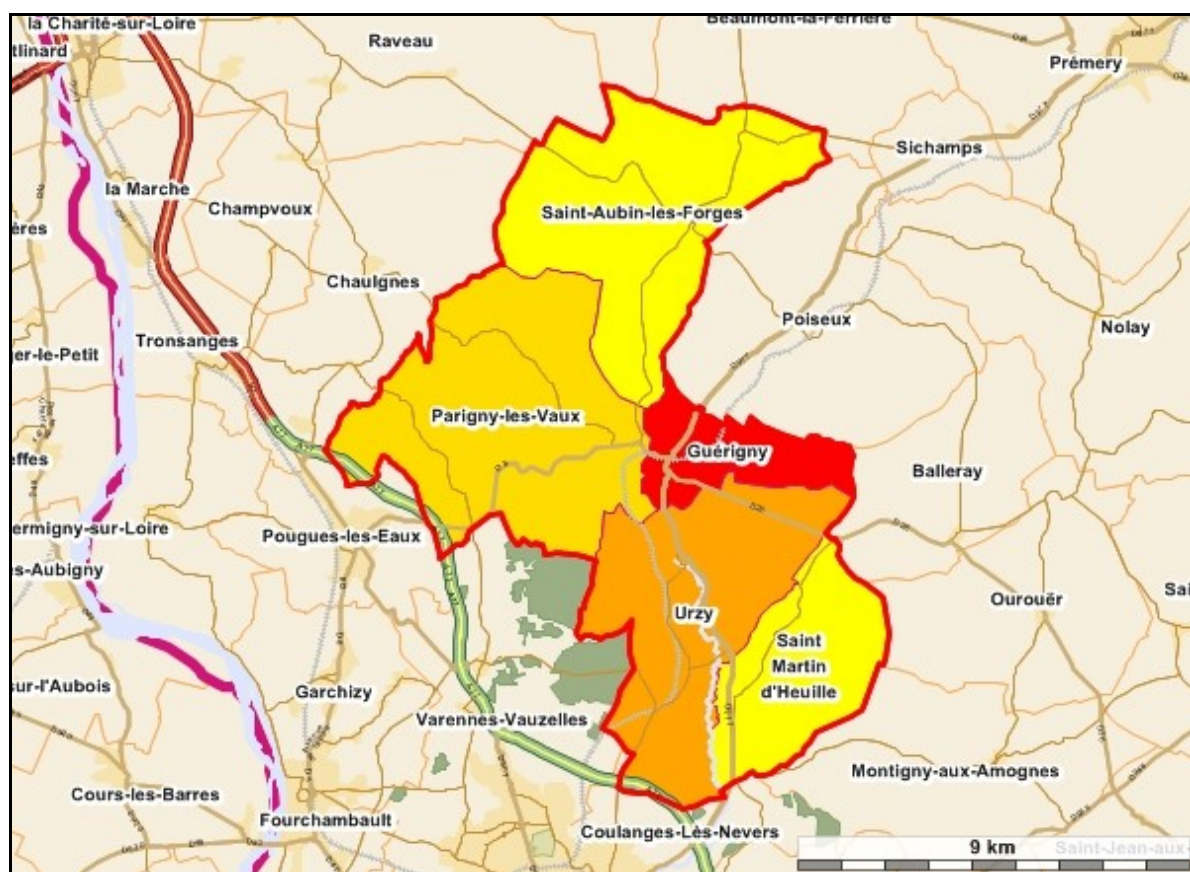
Synthèse de l'évolution démographique de la CCBN

- La population intercommunale est en augmentation constante depuis 1982
- Une évolution démographique favorable en raison d'un solde migratoire positif sur l'ensemble des communes membres
- Une population plus jeune que la moyenne départementale

2-2 Le logement

On recense 3 070 logements sur le territoire des Bertranges à la Nièvre en 2008 (cf. *Carte 10 et Tableau 16*). Le nombre de logements par commune est sensiblement proportionnel au nombre d'habitants : ainsi les deux communes les plus peuplées de la Communauté (Guérigny et Urzy) regroupent près de 69% de l'ensemble des logements du territoire communautaire.

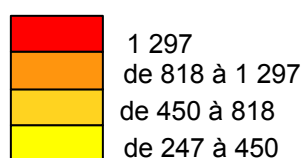
Carte 10 : Nombre de logements sur le territoire intercommunal en 2008



Source : Cartographie Navteq – Données INSEE, 2008.

Légende :

Nombre de logements en 2008 :

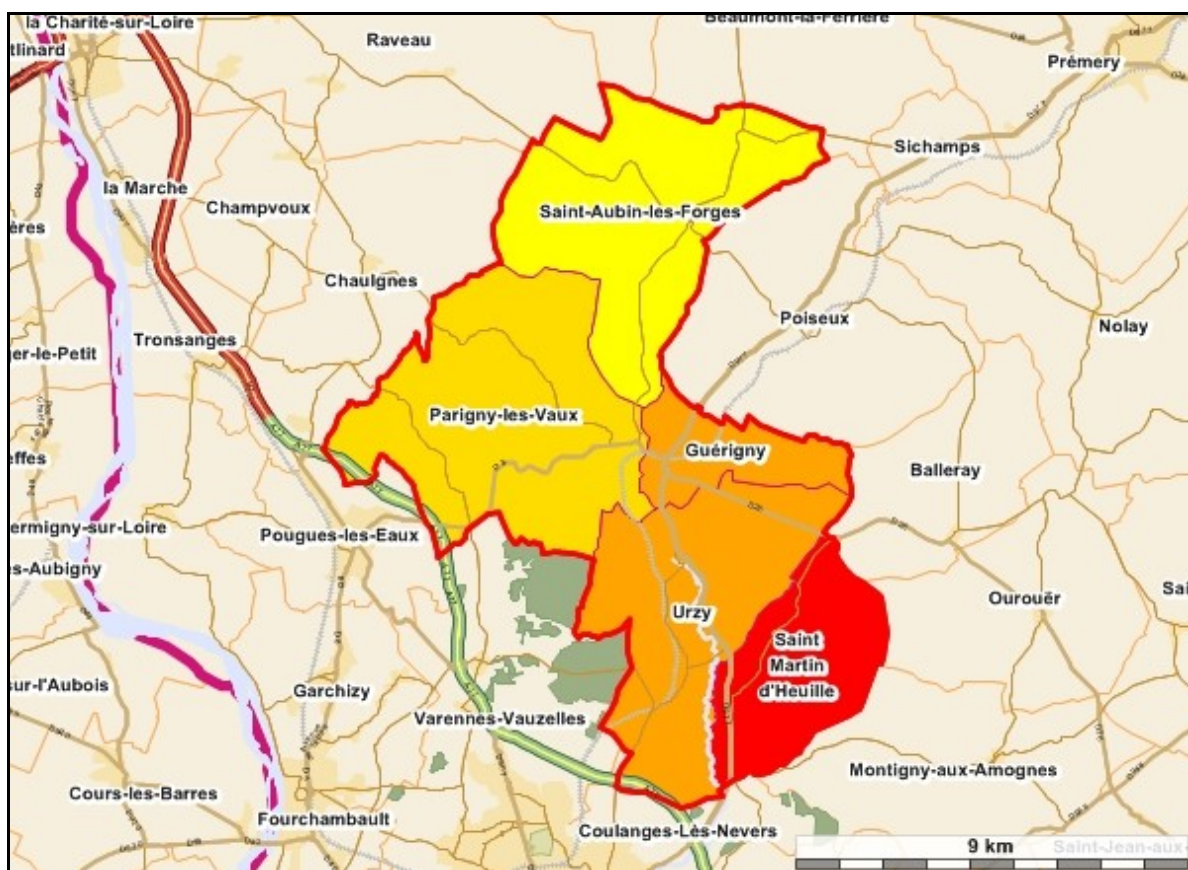


Catégories de Logements

L'étude du parc de logements sur le territoire montre une forte proportion de résidences principales (cf. Carte 11 et Tableau 14). A l'inverse, on remarque que les parts de résidences secondaires et de logements vacants étaient relativement faibles (inférieur à 10% de l'ensemble des logements).

En terme d'évolution, on observe une augmentation du nombre de résidences principales dans toutes les communes de la Communauté (surtout dans les communes de Guérigny et Urzy) et une baisse généralisée des résidences secondaires. Enfin, on note que le pourcentage des logements vacants en 2008 est en légère augmentation par rapport à 1999 (cf. Tableau 14 et 15).

Carte 11 : Part des résidences principales parmi l'ensemble des logements en 2008



Source : Cartographie Navteq – Données INSEE, 2008.

Légende :

Part des résidences principales parmi l'ensemble des logements en 2008 (en %) :

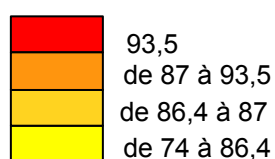


Tableau 14 : Typologie du logement sur le territoire des Bertranges à la Nièvre en 1999

	Guérigny		Parigny-les-Vaux		Saint-Aubin-les-Forges		Saint-Martin-d'Heuille		Urzy		CCBN	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résidences principales	1 061	86,1	361	81,7	175	69,2	206	93,2	680	87,1	2 483	84,8
Résidences secondaires	99	8	51	11,5	46	18,2	10	4,5	55	7	261	8,9
Logements vacants	72	5,8	30	6,8	32	12,6	5	2,3	46	5,9	185	6,3
Nombre total de logements	1 232	100	442	100	253	100	221	100	781	100	2 929	100

Source : Données INSEE – RGP.

Tableau 15 : Typologie du logement sur le territoire des Bertranges à la Nièvre en 2008

	Guérigny		Parigny-les-Vaux		Saint-Aubin-les-Forges		Saint-Martin-d'Heuille		Urzy		CCBN	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résidences principales	1 136	87,6	389	86,4	193	74,8	232	93,5	710	86,9	2 660	86,7
Résidences secondaires	77	5,9	33	7,3	42	16,3	7	2,8	39	4,8	198	6,4
Logements vacants	84	7,4	28	6,2	23	8,9	9	3,6	68	8,3	212	6,9
Nombre total de logements	1297	100	450	100	258	100	248	100	817	100	3 070	100

Source : Données INSEE – RGP.

Les opérations et les projets de réhabilitations ou de créations de logements

Depuis 1999, les communes ont réalisé des opérations de réhabilitation ou de création de nouveaux logements :

– *La commune de Guérigny :*

En 1998, une première tranche de travaux d'une opération « Cœur de village » a été menée par la commune de Guérigny pour le réaménagement de son centre-ville. Une deuxième tranche a permis la réhabilitation d'un immeuble composé de quatre logements, place de la Liberté.

La commune a également engagé la construction du lotissement des Chaumes, ce qui permettrait l'accueil de 15 familles. Sur ce lotissement, 8 lots ont d'ores et déjà été vendus, 6 lots restent à vendre au 31/08/2010.

– *La commune de Parigny-les-vaux :*

Le lotissement des Vignes du Sionnet a été construit en 1986 et se compose de 10 logements du F2 au F5. Une partie de ses logements est une création nouvelle (constructions de maisons individuelles mitoyennes) et une autre partie est le résultat d'une rénovation du presbytère (avec la création de deux maisonnettes de F2 mitoyens).

– *La commune de Saint-Aubin-les Forges :*

La commune dispose de deux logements de type maison individuelle (T4) gérées par Nièvre Habitat.

– *La commune de Saint-Martin d'Heuille :*

Un propriétaire privé a rénové une grande maison situé au Gué d'Heuillon en appartements (6 logements au total).

– *La commune d'Urzy :*

Cinq nouveaux lots viennent d'être créés au lotissement du « Champaul » et sont actuellement mis en vente. Aussi, deux nouveaux lotissements (de 9 et 7 lots) vont être prochainement créés aux Genets. Le nombre de demandes de permis de construire sur la commune d'Urzy devrait donc sensiblement augmenter dans les prochaines années.

Au total, il est à noter, que le nombre de demande de permis de construire pour des maisons individuelles sur l'ensemble du territoire est d'environ 20 permis par an (*cf. Tableau 16*). C'est un chiffre relativement élevé qui peut s'expliquer en partie par la situation géographique du territoire, relativement proche (entre 10 et 15 km) de l'agglomération de Neverq. A ce titre, il est intéressant de voir que c'est la commune de Saint-Martin d'Heuille, la plus proche géographiquement de l'agglomération de Nevers, qui accorde le plus de permis de construire pour des maisons individuelles. On peut supposer qu'un certain nombre de ses demandes sont faites par des gens travaillant à Nevers mais qui souhaitent s'installer en « périphérie proche » pour bénéficier à la fois d'un cadre de vie agréable (« la campagne à la ville ») et des services du pôle urbain neversois.

Tableau 16 : *Nombre de demandes de permis de construire entre 2004 et 2010 sur les cinq communes membres de la CCBN*

Nombre de demandes de permis de construire pour des maisons individuelles	Guérigny	Parigny	St-Aubin	St-Martin	Urzy	CCBN
<i>En 2004</i>	10	0	0	11	2	23
<i>En 2005</i>	4	1	0	7	1	13
<i>En 2006</i>	4	12	0	7	3	26
<i>En 2007</i>	6	6	0	7	3	22
<i>En 2008</i>	10	2	0	4	4	20
<i>En 2009</i>	5	5	0	5	2	17
<i>En 2010 (au 01/08/10)</i>	3	6	3	6	0	18
TOTAL	42	32	3	47	15	139
Moyenne 2004-2010	6	4,5	0,4	6,7	2,1	19,8

Source : Mairies.

Il est à noter que la commune de Saint-Aubin-les-Forges n'a pas pu accorder de permis de construire entre 2004 et 2009 pour des raisons de sécurité incendie (elle ne disposait pas du débit nécessaire en matière de sécurité incendie ...).

2-3 L'activité économique

Tableau 17 : Nombre d'établissements sur le territoire intercommunal par taille d'établissement en 2009

	CCBN	%	Nièvre	%
Établissements sans salariés	53	46,9	2 593	39,2
Établissements de 1 à 4 salariés	44	38,9	2 640	39,9
Établissements de 5 à 9 salariés	7	6,1	750	11,3
Établissements de 10 à 49 salariés	9	7,9	520	7,8
Établissements de 50 à 99 salariés	0	0	56	0,8
Établissements de 100 à 199 salariés	0	0	31	0,4
Établissements de 200 à 250 salariés	0	0	6	0,09
Établissements de plus de 250 salariés	0	0	9	0,1
Nombre d'établissements total	113	100	6 605	100

Source : Données CRCI Bourgogne, juin 2010.

On constate que plus de 90% des établissements présents sur le territoire des Bertranges à la Nièvre comptent moins de 10 salariés (cf. Tableau 17). Autrement dit et à l'image du département de la Nièvre, le tissu économique de la communauté de communes se caractérise par la présence d'une grande majorité de très petites entreprises (TPE).

Comme pour bon nombre d'espace péri-urbain, le secteur le plus représenté est celui des services qui regroupe près de 40% des établissements recensés sur le territoire. Le secteur du commerce est également bien représenté (37% des établissements) principalement dans la commune centre (Guéridy) alors que le secteur de l'industrie, bien qu'en baisse, reste plus important qu'à l'échelle du département de la Nièvre (cf. Tableau 18).

Tableau 18 : Établissements selon les principaux secteurs en 2010

	CCBN	%	Nièvre	%
Nombre d'établissements du secteur Commerce	42	37,1	2 725	41,2
Nombre d'établissements du secteur Industrie	26	23	1 264	19,1
Nombre d'établissements du secteur Service	45	39,8	2 616	39,6
Nombre total d'établissements	113	100	6 605	100

Source : Données CRCI Bourgogne, juin 2010.

Logiquement, les principaux établissements (en terme d'effectif) sont localisés sur la ville centre (Guérigny) et la zone d'activités de Villemenant (6 établissements sur 10).

Tableau 19 : Listing des principaux établissements présents sur le territoire des Bertranges à la Nièvre en 2010

Raison sociale	Libellé NAF	Effectif 2010	Commune
FORGES ROYALES	Hébergement social pour personnes âgées	46	Guérigny
NTB	Construction de maisons individuelles	38	Urzy
SALDIA	Supermarchés	26	Guérigny
CABLERIE ET CORDONNERIE DE BOURGOGNE	Fabrication de matériel de levage et manutention	25	Guérigny
ENGRENAGES ET REDUCTEURS MESSIAN DURAND	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	21	Guérigny
LAGOUTTE ET FILS	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	20	Guérigny
DENIS ET FILS	Travaux de menuiserie bois et PVC	18	Guérigny
VANNIER	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	15	St-Martin d'Heuille
NOVI PLAST	Fabrication équipements automobiles	14	Guérigny
FAVRAC	Fabrication de machines pour L'industrie agro-alimentaire	8	Urzy

Source : CRCI Bourgogne, juin 2010.

Zones d'activités économiques

Le territoire intercommunal comporte depuis 2008, deux zones d'activités économiques, situées à Guérigny (cf. Photo 3) :

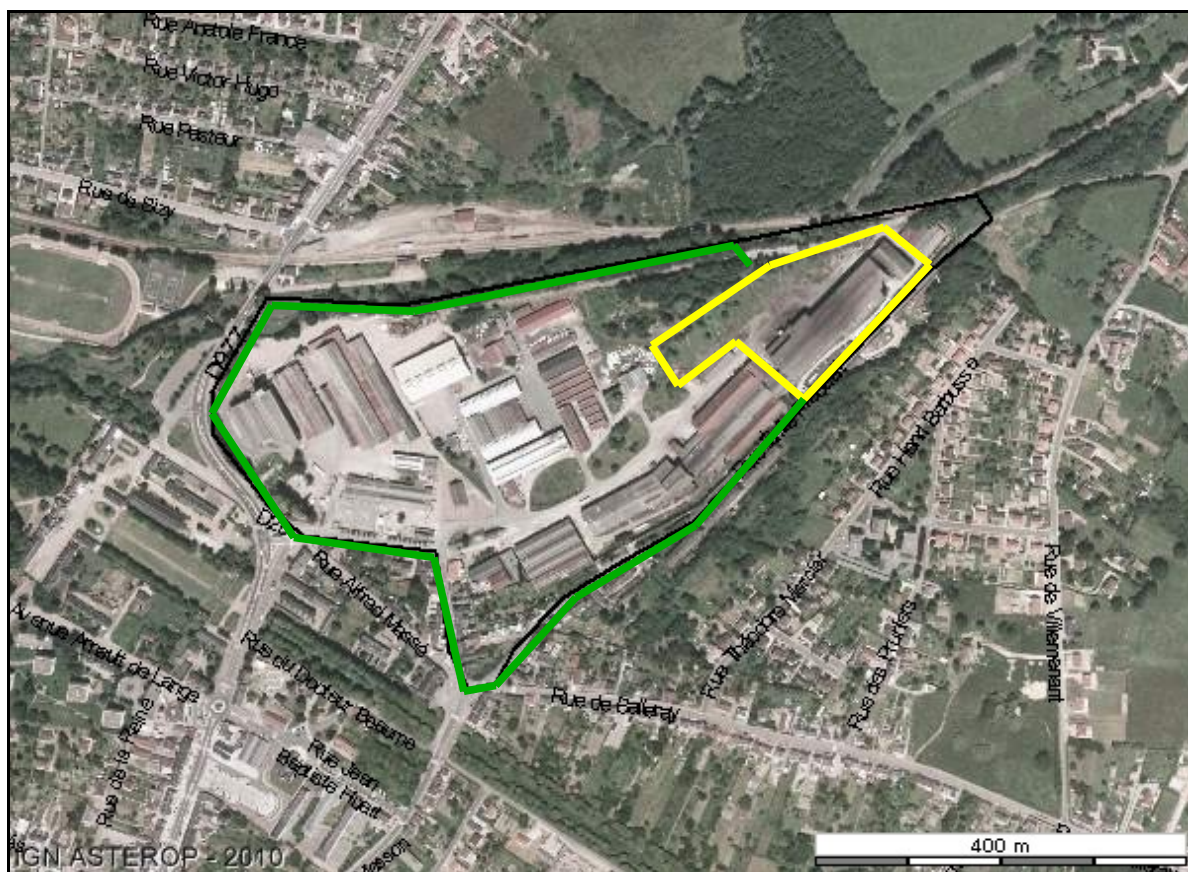
- La zone d'activités de Villemenant : Cette zone se situe à proximité immédiate du centre-bourg et s'étend sur plus de dix-sept hectares. Elle est raccordée à une voirie hors-gel avec la route départementale n° 977 dans sa partie Guérigny – Nevers puis avec l'autoroute n° 77. Elle est équipée d'une voie ferrée, desservie par le gaz naturel et reliée à l'ADSL. La plupart des bâtiments qui y sont implantés sont caractéristiques de l'architecture industrielle du XIX^{ème} siècle (enfilade des bâtiments des anciennes aciéries), ce site ayant autrefois abrité les établissements de la Marine. Cette zone est actuellement considérée comme importante en termes d'emplois. En outre, ce pôle économique regroupe neuf entreprises, soit environ cent cinquante emplois en septembre 2010⁹.
- La Zone d'activités des « Bertranges à la Nièvre », créée en 2008 et dont les activités devraient commencer à l'horizon 2011-2012. Située à l'extrémité de la zone d'activités de Villemenant, elle dispose d'une superficie plus de 4 hectares (dont le bâtiment de l'ancienne fonderie CMD qui à lui seul occupe 5 500 m²).

⁹ Source : Données recueillies à la mairie de Guérigny – Listes prud'homales

La ZA des Bertranges doit faire l'objet très prochainement d'une étude technique (état du bâtiment) et prospective (« *quelles activités peuvent s'implanter dans ce bâtiment ?* ») de positionnement.

Les deux bâtiments situés dans le fond de la ZA des Bertranges (ex hall de moulage) vont être vendus à un entrepreneur local qui souhaite développer son activité (entreprise de bâtiment couverture) au sein de cette zone.

Photo aérienne des zones d'activités de Villemenant et des Bertranges à la Nièvre à Guérigny



Source : Fonds cartographique ASTEROP / IGN 2007 – Données CRCI Bourgogne, juin 2010.

 Zone d'activités des Bertranges à la Nièvre (gestion communautaire)

 Zone d'activités de Villemenant (gestion communale)

Concernant l'aménagement de ces zones d'activités économiques, il peut être constaté l'absence d'accompagnement paysager (forte emprise des axes de circulation, disposition entre le minéral et le végétal...) et de valorisation des bâtiments industriels du 19^{ème} siècle, héritage des établissements de la Marine.

De plus, les équipements du type signalétique et enseignes présentent un caractère hétéroclite. L'état de la voirie d'accès à la zone (rue Lanessan) est également très dégradé.

Ces deux zones manquent fortement d'attractivité, notamment au regard des autres zones d'activités implantées sur l'agglomération de Nevers.

ENJEU :

- **Créer une zone d'activités communautaire attractive, dynamique et moderne afin de valoriser l'ensemble de la zone**

Commerces et artisanat

La commune de Guérigny abrite un pôle commercial intermédiaire et structurant, tourné vers l'alimentaire et les services de proximité¹⁰. En effet, il s'agit d'un pôle ayant un caractère urbain, assurant une fonction centrale pour les communes du territoire et répondant aux besoins quotidiens, notamment alimentaires, de la population résidente.

A ce titre, elle joue un rôle d'attraction majeur pour les communes rurales voisines, au-delà du périmètre intercommunal. Par ailleurs, il convient de souligner la concurrence commerciale de l'agglomération de Nevers. Cette concurrence est d'autant plus ressentie localement que beaucoup d'actifs ont un emploi sur l'agglomération de Nevers et consomment sur leur lieu de travail.

Il faut souligner fortement que la requalification du cœur de ville a favorisé la reprise de l'activité commerciale : le « turn-over » est moindre et les locaux vacants ont souvent trouvé des repreneurs... Mais les services tertiaires de type banques et assurances ont une forte implantation.

Pour ce qui est des autres communes de la Communauté, plus aucun commerce n'existe à Saint-Martin-d'Heuille, le dernier café ayant fermé en 1997. Les communes de Parigny-les-Vaux et de Saint-Aubin-les-Forges conservent quant à elles un café (qui fait également restaurant à Saint-Aubin-les-Forges). Il peut ici être noté que le développement de la commune d'Urzy ne s'est pas accompagné d'un développement des commerces traditionnels.

Cependant, des services itinérants permettent de compenser en partie l'absence de certains équipements :

- desserte « épicerie, boulangerie et boucherie » à Parigny-les-Vaux et Urzy ;
- desserte « boulangerie et boucherie » à Saint-Aubin-les-Forges ;
- desserte « boulangerie » seule à Saint-Martin-d'Heuille.

Le maintien de la desserte « boulangerie » dans chaque commune apparaît particulièrement important pour les habitants.

Un marché se tient également à Guérigny chaque semaine les mercredis et vendredis matins et permet de compléter l'offre commerciale de la commune. Le marché du vendredi est le plus étoffé en nombre de commerçants. Ceci est à préciser car un service de transport à la demande (par taxi pour 3€ aller-retour) desservant Guérigny, Saint-Aubin-les-Forges et Urzy fonctionne le vendredi matin et permet (entre autres) aux personnes âgées de se rendre à Guérigny, et donc au marché.

Au niveau commercial, la commune de Guérigny constitue un pôle-clé pour le territoire intercommunal.

¹⁰ Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre (2003). Pays de Nevers – Sud Nivernais : maillage de l'offre commerciale. 28 p.

ENJEU :

- **Maintenir, consolider, promouvoir et développer les commerces locaux et de proximité**

L'appareil commercial du centre-ville joue un rôle prépondérant en terme d'attractivité, d'image, c'est aussi un élément fort du lien social et de l'échange dans la Ville et pour le territoire.

L'artisanat représente une part importante des activités économiques du territoire et concerne pour l'essentiel le secteur du bâtiment.

Association commerciale

L'Association des Commerçants et Artisans de Guérigny et des Environs (ACAGE) compte une trentaine d'adhérents en 2010, à 90% originaires de Guérigny. Elle met en place un certain nombre d'animations à Guérigny (brocante, marché de Noël, ...). La vie de l'association repose sur l'implication d'un groupe très réduit de personnes.

Dans l'optique d'un maintien des activités économiques du territoire intercommunal, il est à noter l'importance d'aborder la problématique de la transmission – reprise. Une analyse précise de la situation (âge des chefs d'entreprise, ...) serait à conduire.

ENJEU :

- **Préciser la problématique de la transmission – reprise d'activités économiques sur le territoire intercommunal**

Synthèse de l'activité économique :

Un territoire avec :

- **Un pôle commercial intermédiaire à Guérigny**
- **Une large part d'activités artisanales**
- **Deux zones d'activités à Guérigny importantes en termes d'emplois mais peu attractives**
- **Des surfaces agricoles étendues et un nombre réduit d'exploitations**

2-4 L'emploi

Population active et emploi

Le taux de population active* à l'échelle de la Communauté de communes est en progression et s'avère plus élevé qu'à l'échelle du département (cf. *Tableau 20*), ce qui est à mettre en relation avec la plus grande part de personnes âgées de vingt à cinquante-neuf ans au sein de la population intercommunale (cf. *Tableau 12*).

Le taux de chômage de la CCBN est en baisse et est également beaucoup plus faible en 2008 que celui de la Nièvre alors qu'ils étaient presque semblables en 1999.

Tableau 20 : Taux de population active et taux de chômage en 2008

	Guérigny		Parigny-les-Vaux		Saint-Aubin-les-Forges		Saint-Martin-d'Heuille		Urzy		CCBN		Nièvre	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Taux d'actifs occupés (en %)	70,8	75,7	73,4	74,8	71,4	74,6	72,4	73,1	76	71,7	72,8	73,9	47,8	42,0
Taux de chômeurs (en %)	13,9	7,8	9,1	9,8	17,1	6,8	9,8	7,1	8,5	7,3	11,6	7,7	11,2	13,0

Source : Données INSEE – RGP.

* La population active comprend l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national.

Catégories socio-professionnelles

En terme de catégories socio-professionnelles, il est à noter la part importante d'employés et d'ouvriers avec près de 60% des actifs (cf. *Tableau 21*). On remarque également la faible représentation des agriculteurs au sein de la population active.

Tableau 21 : Caractéristiques des actifs recensés sur le territoire intercommunal en 2006

	CCBN	%	Nièvre	%
Nombre d'agriculteurs exploitants actifs de 15 à 64 ans en 2006	44	1,4	3 967	4,2
Nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise actifs de 15 à 64 ans en 2006	180	6	5 741	6,1
Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures actifs de 15 à 64 ans en 2006	251	8,4	7 541	8
Nombre de professions intermédiaires actives de 15 à 64 ans en 2006	720	24,1	18 238	19,5
Nombre d'employés actifs de 15 à 64 ans en 2006	810	27,1	28 919	30,9
Nombre d'ouvriers actifs de 15 à 64 ans en 2006	962	32,2	28 337	30,3
Nombre total de personnes actives de 15 à 64 ans en 2006	2 986	100	93 467	100

Source : Données INSEE, 2006.

Emploi créé sur le territoire – Migrations pendulaires

En 1999, sur l'ensemble du territoire sauf à Guérigny, environ 85% des actifs travaillaient en dehors de leur commune de résidence. A Guérigny, cette part était un peu moins forte (autour de 70%), ce qui peut s'expliquer par la présence d'une zone d'activités économiques et le nombre de commerces. Sur le territoire intercommunal, le lien entre lieu de résidence et emploi apparaît par conséquent relativement ténue. Ceci est confirmé à la lecture du nombre d'emplois dans le secteur privé au sein du périmètre de la Communauté de communes en 1999. Il en résulte d'importantes migrations pendulaires.

Tableau 22 : Nombre de salariés par secteur NAF* au sein de la CCBN en 2009

Branche d'activités	Agriculture, industrie	BTP	Commerces	Services	Total
Nombre de salariés	112	118	88	233	551
% de salariés au sein de chaque branche	20,3	21,4	15,9	42,2	100,0

Source : Données Pôle Emploi, 2010.

* NAF = Nomenclature d'Activités Française

Le territoire de la Communauté de communes génère relativement peu d'emplois par rapport au nombre d'habitants.

ENJEU :

- **Conserver les activités économiques afin de pas avoir un territoire à vocation résidentielle unique**

2-5 L'agriculture

Tableau 23 : Nombre total d'exploitations agricoles et d'exploitations professionnelles en 2000* sur les communes de la Communauté

	Guérigny	Parigny-les-Vaux	Saint-Aubin-les-Forges	Saint-Martin-d'Heuille	Urzy
Nombre total d'exploitations	Non communiqué	13	13	10	7
Nombre d'exploitations professionnelles	0	10	8	Non communiqué	3

Source : Données du recensement général agricole de 2000.

* Le prochain recensement général agricole est en cours de réalisation et sera disponible en 2011.

En 2000, le territoire comptait encore une quarantaine d'exploitations agricoles¹¹ dont environ 50% d'exploitations « professionnelles ». A l'image de la situation départementale, le nombre total d'exploitations du territoire a enregistré une baisse sensible de 1979 à 2000. En 1979, quatre-vingt sept exploitations étaient encore présentes sur les cinq communes de la Communauté. Les « autres » exploitations ont été les plus touchées avec la disparition de quasiment les trois quarts d'entre elles. Le nombre d'exploitations professionnelles était lui aussi en recul sur l'ensemble des communes mais avec un degré variable. Notons que plus aucune exploitation agricole professionnelle n'était basée à Guérigny en 2000 (c'est toujours le cas en 2010 ...).

Par ailleurs, de très grandes structures agricoles sont implantées sur le territoire. Ainsi, les exploitations professionnelles de Parigny-les-Vaux et d'Urzy avaient une superficie moyenne de cent soixante-dix hectares et celle de Saint-Aubin-les-Forges une superficie moyenne de cent treize hectares en 2000, contre environ cent vingt hectares au niveau départemental. En comparaison, sur l'ensemble des communes étudiées, le capital foncier des « autres » exploitations était plus que réduit puisque leur taille moyenne était inférieure à dix hectares en 2000.

L'élevage bovin viande est dominant au sein des exploitations agricoles professionnelles, ce qui explique que 70% des surfaces agricoles utilisées étaient des superficies toujours en herbe en 2000.

En dernier lieu, d'après les données du recensement général agricole de 2000, la succession des chefs d'exploitation semble dans la majorité des cas assurée.

Le territoire comporte un faible nombre d'exploitations agricoles. Cependant, celles-ci ont une très forte emprise sur l'espace, elles façonnent le paysage. L'importance des surfaces agricoles et la place de l'élevage bovin confère une certaine image au territoire.

Le monde agricole se doit d'être mieux connu et reconnu par l'ensemble de la population et, d'autre part doit prendre conscience des enjeux collectifs et des défis importants en devenant le garant de la biodiversité animale et végétale ou comme jardinier de notre paysage.

¹¹ Source : Les données présentées sont issues des recensements généraux agricoles (1979, 1988 et 2000).

2-6 Le tourisme

Structure d'accueil touristique

A l'initiative de la Communauté de communes, un Point d'informations touristiques (PIT) a été mis en place à Guérigny pour la saison estivale 2003, en lieu et place de l'ancien Syndicat d'Initiative du Val de Nièvre, en sommeil depuis plusieurs années. Depuis, le PIT est ouvert chaque année entre le 15 juin et le 15 septembre pour renseigner les touristes de passage (mais aussi la population locale) sur les spécificités de notre territoire et les animations prévues durant la période estivale.

Au bilan, sur les six dernières années, plus de 1 000 personnes ont été renseignés au Point d'informations touristiques (*cf. Tableau 24*). Les mois de juillet et août accueillent les plus grands flux de touristes.

Tableau 24 : *Fréquentation du Point d'informations touristiques entre 2005 et 2010*

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Touristes accueillis en juin	32	11	4	17	13	34	111
Touristes accueillis en juillet	95	107	21	59	50	164	496
Touristes accueillis en août	101	108	34	58	52	150	503
Touristes accueillis en septembre	9	25	34	2	15	93	178
TOTAL	237	251	93	136	130	441	1 288

Source : Point d'informations touristiques de la CCBN.

Il est à noter qu'une seule personne est présente au PIT pour à la fois accueillir les touristes et mettre en place des animations sur le territoire intercommunal. De ce fait, les chiffres de fréquentation du PIT sont très variables selon les années et surtout selon le programme d'animations mis en place. A titre d'exemple, entre 2007 et 2009 l'accent était mis essentiellement sur les activités extérieures type randonnées pédestres ce qui implique un repérage en amont des parcours et sentiers de découverte par l'animateur et donc une présence moins accrue au PIT.

Outre l'accueil de visiteurs, l'animateur du PIT est donc en charge de mettre en place des animations dont l'objectif est de faire découvrir le territoire intercommunal et fédérer les acteurs locaux. A cet effet, chaque année sont organisés :

- Des visites de châteaux ou demeures, des églises
- Des randonnées pédestres, ou à thème (ex : « de la forêt aux forges », les champignons, la sylviculture....)
- Des visites des installations publiques (station de pompage, station d'épuration...)
- Des initiations à la course d'orientation
- Des expositions itinérantes (peintures, photographies...)
- un jeu-concours, axé sur la découverte du patrimoine

Ces manifestations pallient le manque d'animations pendant la saison estivale sur le territoire, les associations étant relativement très peu actives lors de cette période si l'on excepte le Centre Social Intercommunal qui continue son activité en juillet et août au travers de l'animation des centres de loisirs.

Par ailleurs, le guide d'accueil touristique réalisé en 2005 par la Communauté de communes et mis à jour et réédité chaque année, permet de présenter de manière claire et précise les richesses du patrimoine intercommunal. Par ce biais, les touristes disposent d'un bon aperçu des activités et sites à visiter.

Un calendrier trimestriel des diverses manifestations ayant lieu sur le territoire intercommunal est également mis à disposition des touristes (à la CCBN, au PIT, dans les mairies et au Centre Social Intercommunal) et déposé dans toutes les boîtes à lettre des habitants de la Communauté de communes.

Enfin, depuis 2008, le calendrier des balades et découvertes « *Autour des Bertranges* », réalisé en partenariat avec l'Office de tourisme de la Charité sur Loire et l'Office de tourisme de Prémery a permis d'informer les visiteurs des balades et sorties découvertes sur le territoire du massif Forestier des Bertranges et des trois communautés de communes (CC du « Pays Charitois », CC « Entre Nièvre et Forêts » et CCBN).

Hébergement et restauration

Tableau 25 : Les structures d'hébergement présentes sur le territoire de la CCBN en 2010

Communes	Type d'hébergement	Capacité d'accueil
Guérigny	Hôtel « Le commerce »	8 chambres
Parigny-les-Vaux	Gîte rural communal	12 personnes
	Gîte de France 3 épis	14 personnes
Saint-Aubin-les-Forges	Gîte de France 3 épis	2 chambres (5 personnes)
Saint-Martin d'Heuille	Chambres d'hôtes (« Le Moulin de Saint-Martin »)	5 chambres (12 personnes)
Urzy	Chambres d'hôtes (« La Fontaine Cavalier »)	5 chambres (10 personnes)
		1 suite (6 personnes)
	Auberge du Pont Saint-Ours	5 chambres

Source : Agence de Développement Touristique de la Nièvre, Gîtes de France, Mairies.

Les hébergements touristiques présents sur le territoire intercommunal (cf. *Tableau 25*) sont peu nombreux (1 hôtel seulement) et surtout ne permettent pas d'accueillir des groupes (capacité d'hébergement n'excédant pas 12 personnes). Le même constat est fait sur le territoire voisin de La Charité-sur-Loire. La question de la rentabilité est parfois évoquée comme un frein pour la réalisation d'un gîte rural, sachant que la période touristique est essentiellement estivale sur le territoire.

Il est à noter que, depuis 2009, des hébergements ont changé de propriétaires tels le gîte du Lys Saint-Jacques à Parigny-les-Vaux et la Fontaine Cavalier à Urzy.

D'autres projets, comme la création d'un gîte rural (8 personnes, accès aux personnes handicapés) au Cros Canard à Saint-Aubin les forges devraient s'achever courant 2011.

Par ailleurs, il convient de signaler le passage de randonneurs empruntant le GR 654

(sentier de Saint Jacques de Compostelle) sur le territoire intercommunal qui génère une demande en matière d'hébergements touristiques.

Par conséquent, un manque d'hébergements touristiques est constaté sur le territoire intercommunal. En outre, il n'existe pas d'aire de stationnement pour les campings-cars, ni de campings sur le territoire de la Communauté de communes (les plus proches sont situés sur Pougues-les-Eaux mais on ne se trouve pas sur le même « axe » ...).

En terme de restauration, la grande majorité des restaurants sont localisés à Guérigny (dans la rue principale). Les autres points de restauration recensés dépendent bien souvent soit des hôtels, des gîtes ou des chambres d'hôtes. Le domaine de la Fontaine Cavalier à Urzy, qui a changé de propriétaire en 2010, dispose désormais d'un restaurant. A noter également la réouverture en 2010 du café de Saint-Aubin-les-Forges qui fait également restaurant (spécialités antillaises) et dépôt de pain (+ Journal du Centre) ; cela devrait permettre de revitaliser le centre-bourg de cette commune.

Tableau 26 : Les points de restauration sur le territoire intercommunal en 2010

Communes	Points de restauration
Guérigny	1 Hôtel – Restaurant
	5 Restaurants
	3 Cafés
Parigny-les-Vaux	1 Café
	1 Table d'hôtes
Saint-Aubin-les-Forges	1 Café – Restaurant
Saint-Martin d'Heuille	1 Restaurant
Urzy	1 Auberge
	1 Table d'hôtes (Restaurant)

Source : Mairies.

ENJEU :

- Favoriser le développement et la réalisation d'hébergements touristiques

Activités et manifestations

Activités sportives et de loisirs :

Le territoire intercommunal est propice à la pratique de la randonnée. Un guide de randonnées en Bertranges incluant des circuits sur chaque commune de la Communauté est disponible pour les touristes. Ces derniers peuvent aussi se procurer le guide de randonnées réalisé par la commune de Parigny-les-Vaux.

En outre, deux parcours permanents d'orientation pédestre ont été mis en place en 2008 par la communauté de communes, l'un en forêt domaniale des Bertranges et l'autre en forêt domaniale de Guérigny

La pêche est aussi une activité possible à proximité ou sur le territoire intercommunal. La pêche à la truite peut se pratiquer sur la Nièvre de Champlemy, en amont de Guérigny, malgré des accès limités à la rivière. En outre, le territoire intercommunal compte un des rares réservoirs de pêche à la mouche de la Nièvre, le « Fly Réservoir » du Palissonnet ainsi que l'étang de la Pinauderie sur la commune de Saint-Aubin-les-Forges. Situé en pleine forêt des Bertranges, ce site est dédié à la pêche à la mouche et aux appâts naturels.

Activités de découverte de la nature :

Plusieurs sites ont été aménagés sur le territoire intercommunal afin de permettre une meilleure découverte de la nature :

- le site de la Grand-Mare en forêt des Bertranges : arboretum et jeux pour enfants (actuellement fermés au public avant remise en conformité);
- la forêt domaniale de Guérigny (enclos à sangliers) ;
- le sentier « Des Petites Cigales » sur la commune de Parigny-les-Vaux : découverte des milieux naturels (les pelouses et les landes calcicoles).

Le territoire intercommunal présente un potentiel de développement de l'économie touristique du fait de son cadre de vie préservé avec des sites patrimoniaux naturels et historiques présentant des perspectives d'évolution, et un positionnement en proximité deux villes touristiques : Nevers et La Charité-sur-Loire, qui drainent un flux touristique important.

ENJEU :

- **Identifier et valoriser les spécificités du territoire intercommunal**

Synthèse des potentialités touristiques de la CCBN

Un territoire :

- **proche de deux pôles touristiques majeurs : Nevers et La Charité-sur-Loire**
- **avec de nombreux sentiers de randonnée**
- **avec un passé métallurgique mis en valeur au travers d'expositions et d'animations estivales**
- **avec des manifestations organisées au cours de l'été malgré la période de vacances pour les associations**
- **mais qui souffre d'un déficit en matière d'hébergements touristiques (camping, aire de campings-cars ...)**

2-7 La communication et les nouvelles technologies

Lors des réunions publiques et au sein des groupes de travail, l'importance de mieux connaître le fonctionnement (Conseil communautaire, budget, ...) et les domaines d'intervention de la Communauté de communes a été mise en avant. Il a aussi été souligné l'intérêt que la population locale puisse bénéficier plus largement d'une information sur les différents intervenants possibles sur le territoire intercommunal et leurs compétences respectives dans les domaines économique, social, environnemental, ... Ainsi, chacun doit pouvoir être en mesure d'identifier les actions des différentes structures impliquées en matière de développement local (Communauté de commune, communes, centre social intercommunal etc ...).

Au fil des réunions avec des acteurs locaux, il est apparu important que les habitants puissent identifier aisément le périmètre de la Communauté de communes, ceci afin de créer davantage de liens entre les communes et de « donner corps » à la Communauté. Dans cette optique, 9 panneaux dits « communautaires », représentant l'intitulé et le logo CCBN et accompagné d'un message de bienvenue (« vous accueille »), ont été implantés aux « portes d'entrée » du territoire intercommunal afin que les habitants s'approprient leur territoire et que les gens de passage identifient les Bertranges à la Nièvre.

L'amélioration de la communication à l'échelle intercommunale et au-delà passe par une mise à jour régulière (une fois par semaine dans l'idéal) du site Internet de la CCBN :

www.cc.bertranges-nievre.com

Ce site permet de mettre en ligne les dernières informations communautaires (compte rendu de réunions publiques, point sur les projets achevés et en cours de réalisation ...) et de trouver tout un tas de renseignements sur la Communauté de communes et ses services (Service Public d'Assainissement Non Collectif notamment). Des liens existent sur les sites internet des communes membres pour accéder au site de la CCBN.

Face à l'informatisation croissante des ménages français, il est nécessaire d'intégrer un volet numérique fort dans notre Contrat de territoire, d'autant plus que la Communauté de communes reste une structure encore peu connue de ses propres concitoyens.

Enfin, l'édition de *la Gazette des Bertranges* permet d'informer les habitants du territoire sur les missions, projets et actions de la CCBN via un support de communication accessible à tous.

ENJEU :

- **Favoriser la connaissance de la Communauté de Communes et la reconnaissance des actions qu'elle met en place**

3 - Cadre de vie

3-1 Les services aux personnes

3-1-1 Les services publics

Un bureau de poste est implanté sur le territoire, à Guérigny, et bénéficie de nouveaux locaux depuis la fin de l'année 2003. Les communes de la Communauté dépendent de ce bureau exceptée la commune de Parigny-les-Vaux qui est rattachée au bureau de poste de Pougues-les-Eaux.

Une perception est également présente à Guérigny. Là-encore, les communes dépendent de cette perception, sauf la commune de Parigny-les-Vaux qui dépend de la perception de Pougues-les-Eaux.

Au 1^{er} janvier 2003, la brigade de gendarmerie de Guérigny et celle de Varennes-Vauzelles ont été regroupées au sein d'une Communauté de brigades (qui couvre les 5 communes membres de la Communauté). Une seule permanence par semaine (le mercredi après-midi) est assurée à la gendarmerie de Guérigny.

Les communes de Guérigny, de Parigny-les-Vaux, de Saint-Martin-d'Heuille et d'Urzy se trouvent dans le périmètre d'intervention du centre principal de secours de Nevers. La commune de Saint-Aubin-les-Forges fait quant à elle partie de la zone d'intervention du centre de secours de Prémery.

Les services publics sont un facteur de lien social et de cohésion sur le territoire intercommunal et **l'enjeu ici est clairement de maintenir ces services publics.**

3-1-2 Les services médicaux

La grande majorité des services médicaux du territoire intercommunal est implantée à Guérigny. Dans le détail, on recense à Guérigny :

- 2 médecins généralistes
- 2 dentistes
- 2 kinésithérapeutes
- 2 pharmacies
- 1 cabinet d'infirmières.

Sur la commune d'Urzy, on recense une infirmière et un médecin généraliste ainsi que l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI) de la Nièvre qui gère à la fois :

- le Centre médico-éducatif Willemain (30 places pour enfants polyhandicapés)
- la Maison d'accueil spécialisé Cuperly (30 places pour adultes polyhandicapés)
- le Foyer d'accueil médicalisé Beauvallon (45 places pour adultes polyhandicapés)
- le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile du Nivernais (20 places pour enfants et adolescents handicapés moteurs et polyhandicapés).

Il est noté l'absence de permanence médicale certains jours sur le territoire. Il est également souligné qu'aucun nouveau médecin n'est pour l'instant venu s'installer à Guérigny, et plus largement sur l'une des autres communes de la Communauté.

Le faible nombre de médecins pour le territoire intercommunal et les territoires alentours est mis en avant. Certains habitants du territoire sont contraints de consulter sur Pougues-les-Eaux ou sur Nevers.

L'enjeu est de maintenir, voire développer les services médicaux existants et d'engager dès à présent une réflexion sur l'intérêt d'une maison de santé.

3-1-3 Les transports

Service de transport à la demande :

Un service de transport à la demande (TAD), piloté par le SIVOM de Guérigny, fonctionne le vendredi matin (jour de marché) à destination de Guérigny pour les habitants des communes de Guérigny, Poiseux, Saint-Aubin-les-Forges et Urzy. Ce service concernerait à l'heure actuelle moins de dix personnes même si la fréquentation est assez variable selon les périodes de l'année. Le trajet s'effectue par taxi pour un coût unique de 3 € par trajet. Les personnes sont prises en charge par le taxi à leur domicile et déposées à la destination prévue. Le chauffeur assure le retour à leur domicile.

Depuis le 1er janvier 2010, le TAD fonctionne également tous les mardis pour les personnes (des communes citées précédemment) qui souhaitent rejoindre Nevers et son agglomération. Le trajet s'effectue par taxi jusqu'aux correspondances du bus de la ligne Clamecy – Nevers.

Ligne d'autobus :

Le Conseil Général de la Nièvre a mis en œuvre, en 2008, un nouveau schéma départemental des transports collectifs qui permet de mieux répondre aux besoins des populations, tout en développant le transport de proximité. Ce dernier propose :

- Des lignes de structure qui offrent des services quotidiens et relient les principaux pôles de déplacements (Château Chinon, Clamecy, Cosne, Decize, Nevers ...).

Le territoire des Bertranges est desservi par la ligne 45 (Nevers-Clamecy) via des arrêts prévus à Saint-Martin d'Heuille (1 arrêt), Guérigny (3 arrêts) et Urzy (4 arrêts).

- Des lignes virtuelles qui ne fonctionnent que s'il y a une demande de la clientèle. Pour utiliser ce service, les usagers doivent prévenir la société de transport, et faire-part de leur intention d'emprunter le service. S'il n'y a pas de demande, le car ne circule pas et seuls les arrêts demandés sont desservis. Le territoire des Bertranges à la Nièvre n'est pas concerné par cette prestation.
- Des lignes de marché qui proposent une desserte locale avec des services hebdomadaires ou bi-hebdomadaires. Le territoire intercommunal n'est pas concerné par cette prestation.

Autres modes de transports :

On constate, depuis peu, que le vélo est un moyen de transport utilisé sur le territoire par une partie de la population pour se rendre soit au collège, soit dans le centre de Guérigny pour faire des courses. A l'heure actuelle, aucun aménagement ou équipement n'est prévu pour cette pratique (sécurisation des lieux et des routes, point de stationnement des vélos...)

Concernant le covoiturage, il reste difficile à mesurer, mais du fait des nombreuses migrations pendulaires journalières, on peut supposer qu'un certain nombre de personnes pratiquent le covoiturage pour aller travailler sur Nevers et son agglomération (Vareennes-Vauzelles, Coulanges-les-Nevers, Saint-Eloi ...).

Au-delà de ce premier constat, seule une étude spécifique menée sur le thème du transport permettrait d'évaluer les réels besoins au niveau local et d'adapter les moyens de transport existants, voire de créer de nouveaux moyens de transports « alternatifs ».

L'enjeu serait de développer et / ou mettre en place sur le territoire des transports « alternatifs » (individuels ou collectifs) plus respectueux de l'environnement (les « modes doux »).

3-1-4 Les équipements scolaires

– Les écoles maternelles et primaires :

On recense sur le territoire intercommunal :

- 1 école maternelle publique à Guérigny = 124 élèves*
- 1 école primaire publique à Guérigny = 201 élèves
- 1 école maternelle et primaire privée à Guérigny = 36 élèves
- 1 école maternelle et primaire publique à Parigny-les-Vaux = 103 élèves
- 1 école maternelle publique à St-Aubin-les-Forges = 24 élèves
- 1 école maternelle et primaire publique à St-Martin d'Heuille = 56 élèves
- 1 école maternelle publique à Urzy = 59 élèves
- 1 école primaire publique à Urzy = 92 élèves

(* *Nombre d'élèves inscrits durant l'année scolaire 2009-2010*)

Soit au total, 8 écoles regroupant 695 élèves. Il est à noter que le rayonnement géographique de ces établissements dépasse largement le périmètre de la communauté de communes. En effet, plusieurs élèves résident dans les communes environnantes telles que Balleray, Ourouër; Poiseux, Nolay, Beaumont-la-Ferrière, La Celle-sur-Nièvre et à un degré moindre Coulanges-les-Nevers et Pougues-les-Eaux.

En outre, notons que l'école de St-Aubin-les-Forges (qui accueille uniquement les sections maternelles) fonctionne en regroupement pédagogique avec les communes de Beaumont-la-Ferrière et La Celle-sur-Nièvre (qui accueillent les primaires) et l'école de St-Martin d'Heuille (maternelles, CP et CE1) avec la commune de Balleray (CE2, CM1 et CM2).

– Le collège :

Le collège (du canton) de Guérigny comptait 328 élèves¹² (répartis dans 14 classes) à la rentrée scolaire 2010-2011. Le collège accueille les élèves résidant à Guérigny, Urzy, St-Martin d'Heuille, St-Aubin-les-Forges, Parigny-les-Vaux, Balleray, Ourouër, Poiseux, Nolay et la Celle-sur-Nièvre.

¹² Source : Données recueillies au collège de Guérigny

3-2 Les actions du Centre Social Intercommunal

Le Centre Social Intercommunal (CSI) de Guérigny regroupe 8 communes (les 5 communes membres de la CCBN + Balleray, Ourouër et Poiseux) et comptait 971 adhérents en 2009. Ses actions sont assurées par une équipe de 15 salariés permanents (+ des animateurs occasionnels pour les accueils de loisirs enfants) auxquels il convient d'ajouter un groupe d'environ 15 bénévoles actifs.

Quelques chiffres de l'année 2008/2009 (Source : *Projet social 2010-2013 du CSI*) :

- 971 adhérents (13,4 % des habitants du secteur)
- Multi Accueil : 88 enfants différents accueillis pour 20 places et 33 heures d'ouverture par semaine
- 174 enfants de 3 à 12 ans à l'accueil de loisirs été
- 256 enfants différents accueillis en été (de 3 mois à 17 ans)
- 200 enfants chaque jour dans les accueils périscolaires et pauses méridiennes
- 70 enfants pratiquant l'initiation aux arts du cirque
- Plus de 70 500 heures d'accueil (toutes activités enfants confondues)
- 11 602 repas livrés à 75 bénéficiaires
- Un site internet : www.csi-guerigny.fr qui compte en une année de fonctionnement (novembre 2008 à novembre 2009) : 7 700 visiteurs, 109 000 pages consultées, 20 à 40 visites par jour, 4 à 5 minutes par Internaute pour en moyenne 8 pages consultées. Il dispose également d'un lien pour accéder directement au site Internet de la CCBN.

Le CSI¹³ est moteur dans la mise en place de services et d'activités pour les enfants et les adolescents ainsi que dans le domaine de l'insertion.

3-2-1 Le Multi Accueil : Halte-Garderie Intercommunale

Suite à un diagnostic local, l'ensemble des communes adhérentes au CSI de Guérigny a signé un contrat « petite enfance » avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et délégué la gestion de ce contrat au CSI. Dans ce cadre, une halte-garderie a vu le jour à Guérigny en 2004 (investissement à la charge de la commune et fonctionnement assuré par le Centre social avec l'aide financière de la CAF et d'autres fonds).

Ce lieu propose les activités et services suivants :

- Halte-garderie : accueil des enfants de six mois à six ans (mode de garde occasionnel) ;
- Centre de loisirs maternel : activités d'éveil et de loisirs pour les enfants de trois à six ans le mercredi et pendant les vacances scolaires ;
- Relais Assistantes Maternelles (RAM) : lieu de rencontres des assistantes maternelles pour des temps d'échanges sur leurs pratiques et des rencontres avec des professionnels ;

¹³ Les communes de Balleray, de Guérigny, d'Ourouër, de Parigny-les-Vaux, de Poiseux, de Saint-Aubin-les-Forges, de Saint-Martin-d'Heuille et d'Urzy sont adhérentes au Centre social intercommunal de Guérigny.

- lieu d'informations à destination des parents.

Les 3 à 6 dernières années (2004 à 2010) ont été incontestablement des années de développement du secteur petite enfance et de l'offre de modes de garde aux familles. La Halte Garderie du CSI est devenue un véritable Multi Accueil Intercommunal proposant une possibilité de garde du mardi au vendredi de 8h à 17h30 (38 heures par semaine), pour un accueil modulé de 12 à 18 enfants maximum, selon les plages horaires. Le nombre d'actes réalisé chaque année, en constante évolution, illustre parfaitement le besoin de ce type de mode de garde sur le territoire.

Tableau 27 : Nombre d'enfants accueillis à la Halte-Garderie Intercommunale
entre 2004 et 2009

Nombre d'enfants accueillis par années (en moyenne / mois)					
2004	2005	2006	2007	2008	2009
26,27	38,58	43,08	44,50	39,33	35,50

Source : *Projet social 2010-2013 du Centre Social Intercommunal.*

Il est à noter que les tarifs sont adaptés aux revenus des familles selon le barème de la CAF / Prestation de Service Unique (de 0,3 à 1,20 €).

3-2-2 Le Relais Assistantes Maternelles

La proposition de modes de garde, c'est également l'animation du relais assistantes maternelles (qui fonctionne à la fois sur les communes de Guérigny et d'Urzy). Sur le territoire couvert par le CSI, 68 assistantes maternelles (agrées) sont en exercice pour 170 places.

Entre 2004 et 2009, il y a eu un nombre important de nouvelles assistantes maternelles agrées (+19) et 11 assistantes maternelles ont été formées en 2009.

Le Relais propose, entre autre, des temps d'activités d'éveil, un accueil des familles ou des assistantes maternelles en rendez-vous individuels pour orienter, informer et répondre aux interrogations.

3-2-3 L'accueil de loisirs maternel et primaire

Pour compléter l'offre de garde, un accueil de loisirs maternel (enfants de 3 à 5 ans) et primaire (enfants de 6 à 11 ans) est proposé aux familles.

Depuis 2004, l'accueil de loisirs a évolué. Aujourd'hui, le CSI est en mesure de proposer un accueil le mercredi et lors des vacances scolaires (hiver, printemps, été, automne, Noël en fonction des demandes).

L'accueil de loisirs maternel permet de recevoir 8 à 32 enfants en fonction des périodes. Certains jours en été, jusqu'à 38 enfants ont été accueillis.

Tableau 28 : Nombre de journées enfants recensé à l'accueil de loisirs maternel entre 2006 et 2009

2006	573 journées enfants
2007	1 125 journées enfants
2008	1 252 journées enfants
2009	1 332 journées enfants (prévisionnel ajusté au 30/11/2009)

Source : *Projet social 2010-2013 du Centre Social Intercommunal.*

Pour les enfants d'âge primaire, les activités proposées répondent elles aussi à une demande des familles et à une volonté politique de proposer certes un mode de garde mais également un accueil pédagogique, de qualité, et ouvert sur l'extérieur. Les accueils de loisirs ont permis d'accueillir de nombreux enfants du territoire intercommunal.

Tableau 29 : Nombre de journées enfants recensé à l'accueil de loisirs primaire entre 2006 et 2009

2006	1 989 journées enfants
2007	2 286 journées enfants
2008	2 158 journées enfants
2009	2 978 journées enfants (prévisionnel ajusté au 30/11/2009)

Source : *Projet social 2010-2013 du Centre Social Intercommunal.*

3-2-4 L'accueil éducatif périscolaire

En quelques années, l'accueil périscolaire proposé par le CSI, à la demande des collectivités, est devenu un véritable accueil éducatif périscolaire. Pour mémoire, au début des années 2000, le CSI proposait une aide aux devoirs, accueillant jusqu'à 20 enfants le soir, tandis que les municipalités proposaient un système de garderie avant et après l'école. Face à certaines difficultés, et pour répondre à la demande des familles, sollicitant une aide aux devoirs, CSI et municipalités de Guérigny et Urzy se sont rapprochés pour proposer un dispositif d'accueil éducatif périscolaire.

Ces activités périscolaires, de par leur nécessité pour les parents et grâce au travail de qualité mené par l'équipe d'animation, remportent un vif succès.

Tableau 30 : Nombre d'heures dédiées à l'accueil éducatif périscolaire depuis 2007

	Guérigny	Urzy
2007	8 213 heures	3 992 heures
2008	10 397 heures	4 876 heures
2009	11 128 heures	6 720 heures

Source : *Projet social 2010-2013 du Centre Social Intercommunal.*

3-2-5 L'accueil des adolescents

Une structure spécifique d'accueil des jeunes existe à Urzy. Ce local est ouvert à tous les jeunes de treize à vingt-deux ans de la commune et des environs, moyennant une adhésion à la Junior Association « Le Lokal' » qui le gère. Il est régulièrement fréquenté par environ trente-cinq jeunes originaires d'Urzy et des communes alentours qui se connaissent via le collège. De plus, un animateur est affecté au local jeunes à raison de quinze heures hebdomadaires et accompagne les jeunes dans l'élaboration de projets.

Il est constaté que les adolescents du territoire souhaitent avoir des lieux pour se retrouver et être accompagnés dans des projets tels que l'organisation de camps en semi-autonomie. Le Centre social travaille actuellement sur cette question.

3-2-6 Les activités pour les adultes

Celles-ci ont toujours été mises en place en privilégiant la participation des adhérents, la responsabilisation des bénévoles et leur motivation. Ne souhaitant pas entrer dans la concurrence entre associations, le CSI a toujours veillé à ne pas proposer d'activités déjà installées sur le territoire et pilotées par les associations sportives, culture et loisirs, ...

A ce jour, les activités suivantes fonctionnent :

- Gym douce, 52 inscrits
- Marche, 50 inscrits
- Scrabble, 14 inscrits
- Couture, 11 inscrits
- Cours de couture collectifs, 4 inscrits (a démarré en janvier 2010)

Des activités de yoga, anglais, chiffres et lettres ont été proposées et mis entre parenthèses pour le moment.

3-2-7 Le portage de repas à domicile

Élément constitutif du regroupement des collectivités autour du CSI, portage de repas a connu de nombreux mouvements au cours des dernières années.

Le changement de fournisseur de repas, à plusieurs reprises, les difficultés liées au véhicule (difficultés matérielles) ou au renouvellement du personnel, ont affecté le fonctionnement du service qui n'a plus l'envergure passée. Néanmoins, son utilité sociale et son rôle majeur pour le lien social ont permis de maintenir ce service de proximité. Si jusqu'à 14 000 repas par an ont pu être servis, aujourd'hui, le service de portage de repas à domicile connaît de sérieuses difficultés à renouveler ses usagers. En 2009, 57 personnes ont eu recours à ce service.

Les personnes âgées sont autonomes plus longtemps, relativement bien entourées par médecins, infirmières et aides à domicile et font appel beaucoup plus tard qu'auparavant au portage de repas à domicile.

Une campagne de communication est menée depuis le début de l'année (2010), pour tenter de « reconquérir » des bénéficiaires et sensibiliser les partenaires (communes, assistantes sociales, médecins, pharmaciens, ...).

Parallèlement à ce service essentiel, le CSI mène une réflexion sur le renforcement des services aux personnes âgées. Une action de portage de livres à domicile a ainsi été inscrite dans son contrat de projet¹⁴.

Enfin le CSI est également « tête de réseau CLIC » (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) et à ce titre, apporte un soutien aux personnes âgées dans leurs démarches (recherche d'un service de maintien à domicile, d'un établissement, ...).

Quatre associations d'aides à domicile interviennent sur le périmètre de la CCBN : l'Association Intercommunale d'Aides à Domicile (Nevers), l'association ADMR d'Ourouër, l'Association d'aide à domicile de Prémery et l'Association d'aide à domicile de la Mutualité de la Nièvre.

Des activités non spécifiques aux personnes âgées (gym douce, scrabble, ...) sont proposées par le CSI. Il est aussi à noter qu'une amicale de personnes âgées existe sur chaque commune de la Communauté.

Une résidence médicalisée de soixante lits est implantée sur la commune de Guérigny. Un accueil de jour a été mis en place ainsi qu'une unité dédiée à la maladie d'Alzheimer.

3-2-8 Insertion et orientation professionnelles

Un affichage des offres d'emplois du Pôle Emploi avec mise à jour une fois par semaine est réalisé au CSI de Guérigny. En outre une permanence de la Mission Locale est assurée dans les locaux du CSI deux fois par mois sur rendez-vous, pour l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans. Le constat est fait que peu de jeunes prennent rendez-vous à Guérigny ; les jeunes se rendant directement à Nevers. Il est aussi remarqué que l'animateur du local jeunes d'Urzy est un interlocuteur « privilégié » des jeunes et peut les renvoyer vers différentes personnes ressources, notamment celles de la Mission Locale. Dans le domaine de l'orientation professionnelle, il apparaît globalement que les jeunes des alentours se renseignent autant que ceux de Nevers au CIO (Centre d'Information et d'Orientation) de Nevers.

¹⁴ Centre social intercommunal de Guérigny. Contrat de projet 2002-2006. Centre social, Guérigny, 59 p.

Enfin, beaucoup de données telles que celles de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) sont désormais accessibles sur Internet et constituent de premiers éléments d'information. On s'aperçoit d'ailleurs que beaucoup de jeunes viennent chercher des renseignements sur Internet à la bibliothèque d'Urzy (postes en libre accès).

3-2-9 Insertion sociale et solidarité

Plusieurs actions sont assurées en matière d'insertion sociale et de solidarité, par ou via le Centre Social Intercommunal basé à Guérigny :

- Prise de rendez-vous et accueil de permanences d'une assistance sociale (une autre assistante sociale effectue une permanence hebdomadaire à la mairie d'Urzy)
- Antenne de l'association « Solidarité 58 » : le CSI assure la mise en relation entre les travailleurs et les demandeurs de services et il gère le fichier correspondant ;
- Permanences de l'Association de Lutte contre l'Illettrisme (AFPLI) : des personnes bénévoles peuvent assurer au CSI des séances individuelles aux personnes ayant des difficultés pour la lecture et l'écriture ;
- Vestiaire de vêtements : récupération et distribution de vêtements aux personnes qui en ont besoin ; accueil des « Restos du cœur » : distribution le mercredi pendant la campagne d'hiver des Restos.

•

Le Centre social intercommunal a également effectué un travail considérable avec la mise en place et la gestion d'un chantier d'insertion jusqu'en 2000. L'intérêt de la conduite d'un nouveau chantier qui permettrait l'insertion de personnes en difficulté et la réalisation de certains travaux ne pouvant pas être assurés par les communes a été évoqué dans l'un des groupes de travail et également à plusieurs reprises dans les réunions de la Commission « Affaires sociales ».

Au final, le Projet de territoire 2012-2015 de la CCBN s'articulera autour d'une vraie dimension sociale et sera en totale adéquation avec les grands objectifs du Projet social 2010-2013 du Centre social intercommunal à savoir :

- Confirmer la place du CSI comme acteur du Développement Social Local
- Maintenir et pérenniser l'action et les activités existantes du CSI
- Poursuivre l'ancrage du CSI sur le territoire et son ouverture vers les acteurs

Synthèse des services à la personne

Un territoire avec :

- **des services publics encore présents**
- **des services médicaux à maintenir et à développer**
- **la problématique du transport à préciser**
- **le Centre social intercommunal très présent dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, des personnes âgées et de la solidarité**

3-3 Sport, culture et loisirs

3-3-1 Les équipements sportifs et culturels

- Les équipements sportifs et de loisirs :

Guérigny est l'une des communes du Pays de Nevers Sud-Nivernais ayant le plus d'installations sportives. Elle fait également partie des rares communes du Pays à disposer à la fois d'une piste d'athlétisme, d'une salle de gymnastique et d'une salle des arts martiaux.

Tableau 31 : Liste des équipements sportifs et de loisirs présents sur le territoire des Bertranges à la Nièvre en 2010

Commune	Équipements sportifs et de loisirs
Guérigny	<ul style="list-style-type: none">- Courts de tennis- Gymnase- Stade municipal : piste d'athlétisme, Plateau avec terrain de handball et de basket-ball, terrain de football et deux terrains en sol stabilisé- Terrains de pétanque- Salle des Arts Martiaux Communautaire
Parigny-les-Vaux	<ul style="list-style-type: none">- Terrain en herbe (ancien terrain de football non équipé)- Aire de jeux avec panneau de basket-ball et équipement pour la pratique du skate-board
Saint-Aubin-les-Forges	<ul style="list-style-type: none">- Mini-golf- Terrain de pétanque
Saint-Martin-d'Heuille	<ul style="list-style-type: none">- terrain de football et terrain d'entraînement- skate parc
Urzy	<ul style="list-style-type: none">- Court de tennis- Terrain de football- Terrain de pétanque- Piste d'initiation au BMX

Source : Mairies.

Ceci est à mettre en relation avec l'importance de l'Association Sportive Guérigny – Urzy (ASGU) qui comptait treize sections lors de la saison 2009/2010 pour plus de huit cents licenciés (cf. *Tableau 32*). De plus, on s'aperçoit que le rayonnement géographique de l'ASGU va bien au delà des limites du territoire intercommunal puisque plus de 30% des adhérents résident à l'extérieur du périmètre de la CCBN (notamment dans les communes de Poiseux, Prémery, Balleray, Chaulgnes, Nolay et certaines communes de l'ADN ...).

Tableau 32 : Nombre d'adhérents de l'Association Sportive Guérigny-Urzy (ASGU)

par commune pour la saison 2009/2010

	Guérigny	Parigny-les-Vaux	Saint-Aubin-les-Forges	Saint-Martin-d'Heuille	Urzy	Hors CCBN	Total
Nombre d'adhérents à l'ASGU pour la saison 2009/2010	274	30	36	37	177	258	812
Part d'adhérents de l'ASGU pour la saison 2007/2008	33,7	3,6	4,4	4,5	21,7	31,7	100

Source : Données recueillies lors de l'Assemblée générale de décembre 2009 de l'ASGU.

Enfin, de nombreux sentiers des communes de la Communauté sont inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Un guide de randonnées a été édité sous l'impulsion de l'Association de Promotion du massif forestier des Bertranges et concerne entre autres quatre des cinq communes de la Communauté (Saint-Martin-d'Heuille excepté). Un guide a également été réalisé par la commune de Parigny-les-Vaux.

Par ailleurs, le territoire intercommunal est traversé par le GR 654 (sentier de Saint Jacques de Compostelle) qui génère un flux non négligeable de randonneurs.

D'une manière générale, le territoire apparaît bien pourvu en équipements sportifs autour du pôle « central » de Guérigny, ceci d'autant plus que les charges liées au fonctionnement et à l'entretien de ces équipements sont importantes pour les communes. En outre, le territoire intercommunal est parcouru de nombreux sentiers de randonnée.

ENJEU :

- **Maintenir en état les équipements sportifs existants**

- Les équipements culturels :

Chaque commune de la Communauté dispose d'au moins une salle polyvalente pour l'accueil d'activités et de manifestations. La commune de Guérigny dispose aussi d'un marché couvert (non chauffé) et d'une nouvelle médiathèque (ouverte depuis 2008), la commune d'Urzy : d'une salle de réunions, d'un espace associatif et d'une bibliothèque. Les églises peuvent également accueillir des concerts, comme c'est régulièrement le cas à Guérigny.

Ce bref recensement montre l'absence d'une salle clairement identifiée comme lieu culturel et permettant l'accueil d'un public nombreux.

Par ailleurs, toutes les communes de la Communauté sauf celle de Saint-Martin-d'Heuille sont desservies par la bibliothèque de la Nièvre. Le territoire compte ainsi deux

bibliothèques municipales ou médiathèques, l'une à Guérigny et l'autre à Urzy, ainsi qu'un point lecture à Parigny-les-Vaux et à Saint-Aubin les Forges. A Saint-Martin-d'Heuille, le point lecture situé à la mairie a été fermé faute de lecteurs. Notons enfin qu'un accueil des scolaires est assuré à la bibliothèque de Guérigny et à celle d'Urzy (présence d'un animateur).

Il peut être signalé que des postes informatiques avec connexion à Internet sont en libre accès à la bibliothèque de Guérigny et permettent d'avoir accès à de multiples sources d'informations. Une cyber-base a été créée lors de la construction d'un espace enfance-jeunesse à Urzy (Impasse Pierre Malardier). Cet espace multimédia accueille des jeunes et des adolescents et est ouvert plus largement au public.

L'utilité des salles polyvalentes pour l'accueil d'activités, de manifestations est à souligner. L'absence d'une salle de spectacles ou espace culturel apparaît comme un handicap d'un point de vue culturel.

Les bibliothèques sont des lieux culturels d'importance à valoriser et à faire davantage connaître.

ENJEU :

- Favoriser l'accès à la Culture pour tous

3-3-2 Le tissu associatif

**Tableau 33 : Nombre d'associations et d'adhérents sur le territoire intercommunal en 2010
(Tableau en cours de réactualisation)**

	Guérigny	AS Guérigny Urzy	Parigny	St-Aubin	St-Martin	Urzy	CCBN
Nombre d'associations	20	13 sections	9	2	6	12	62
Nombre d'adhérents	550*	812	190**	45	50***	199****	1 846

Source : Données recueillies en mairies et auprès des associations locales.

* Manquent les données des associations suivantes : *Assoc.Narmwat Rockracers / Danse classique Jazz / Club du bon temps / AVG / Amis de la bibliothèque / ACL / Carambole Théâtre / La Lyre guérignoise / ACAGE*

** Manquent les données des associations suivantes : *Société de chasse / ACL / Assoc.Ecole Buissonnière*

*** Manquent les données des associations suivantes : *Racing Club Saint-Martin / Les archers de Saint-Martin / Gym 2000*

**** Manquent les données des associations suivantes : *Mélodie guitare / Société de pêche / Comité de jumelage italien*

En 2010, le territoire intercommunal comptait au total 62 associations et près de 2 000 adhérents (*sans doute plus, en attente des données de certaines associations ...*).

Ces différentes associations couvrent de nombreux domaines d'activités : animation de la commune, pratique du sport, de la danse, musique, activités artistiques...etc.

Parmi ces associations, l'Association Sportive Guérigny – Urzy (ASGU) est particulièrement importante sur le territoire intercommunal puisque pour la saison 2009-2010, elle comptait 812 licenciés, dont 554 issus des communes de la Communauté (soit plus de 68% des licenciés).

La diffusion des informations concernant les activités et les manifestations proposées par ces associations, et plus largement les manifestations dans leur ensemble, se fait dans un cadre communal et via le calendrier trimestriel des manifestations, réalisé depuis 2005 par la communauté de communes, et distribués par publipostage. Des affiches mensuelles (apposées dans les mairies, au CSI et à la CCBN) accompagnent le dispositif et permettent de mettre à jour les manifestations.

Une publication est faite également via dans le Journal du Centre (rubrique communale), Radio Nevers, les bulletins municipaux, le site Internet de la Communauté de communes et des communes et des documents affichés au niveau communal.

Ce dispositif permet de soutenir les initiatives locales en relayant l'information à l'échelon intercommunal. En outre, au-delà de la réalisation d'un calendrier, il a permis d'initier une plus grande concertation entre les présidents d'associations des communes de la Communauté pour le choix des dates de manifestations.

Le réseau associatif apparaît donc relativement dense et diversifié, ce qui permet d'offrir un large éventail d'activités et de créer des liens entre les habitants. Le travail des bénévoles pour faire vivre le mouvement associatif est souligné, sachant que la question de la relève en matière de bénévolat se pose de plus en plus.

ENJEU :

- **Maintenir et développer la vie associative sur le territoire pour renforcer les liens sur le territoire**

3-3-3 Les manifestations

Une programmation culturelle (organisation de concerts, représentations de théâtre, ...) est effectuée tout au long de l'année par la commune de Guérigny, ceci grâce à la présence d'un animateur culturel (emploi à mi-temps). En outre, cette commune a établi un partenariat avec la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre (MCNN) pour l'accueil décentralisé de spectacles départementaux.

En matière culturelle, le partenariat des communes de Saint-Martin-d'Heuille et d'Urzy avec la Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre (FOL 58) pour l'accueil d'expositions d'artistes nivernais (ExpoMouvantes) est aussi à signaler.

D'une manière générale, un certain nombre de soirées et de manifestations « emblématiques » sont mises en place par les associations locales et les municipalités :

- Le festival de musique à Parigny-les-Vaux (23ème édition en 2010). Organisé par l'Association Culture et Loisirs (ACL) de la commune, ce festival d'importance

régionale accueille des chanteurs de renommée nationale, voire internationale ;

- La fête du village à Saint-Aubin-les-Forges. Le premier dimanche de mars, cette manifestation, à l'initiative de la municipalité et de l'association la « Saint-Aubinoise », donne lieu à un marché du terroir et à une série d'animations (manège, course cycliste, ...) ;
- La fête au Pays à Urzy, organisée par le comité des fêtes et la municipalité. Cette manifestation offre sur deux jours : animations musicales, feux d'artifice, courses cyclistes, ...
- Le marché de Noël de Guérigny (1000 m²), organisé au début du mois décembre par l'ACAGE (Association des Commerçants et Artisans de Guérigny et ses Environs).

Par conséquent, le territoire accueille des spectacles de dimension départementale. Depuis la création du calendrier des manifestations, on observe qu'il y a moins de problème de coordination des différentes manifestations en terme de calendrier.

ENJEU :

- **Continuer de valoriser les activités et les manifestations existantes et de renforcer les liens entre les communes via une diffusion de l'information à l'échelon intercommunal**

Synthèse Sport Culture et Loisirs

Un territoire avec :

- **un nombre considérable d'équipements sportifs**
- **des salles polyvalentes importantes pour la vie associative locale**
- **un réseau associatif dense, diversifié et dynamique**
- **une diffusion de l'information aux échelles communale et intercommunale**

Ce diagnostic fait ressortir que le territoire de la Communauté de communes « *Des Bertranges à la Nièvre* » offre un cadre de vie particulièrement agréable à préserver, avec notamment des surfaces boisées étendues, qui constitue un formidable atout pour un développement touristique de qualité.

Il dispose également d'un patrimoine architectural remarquable (et facilement identifiable sur les cinq communes membres), lié à la métallurgie et à la marine, qui lui confère une véritable identité.

Le maintien et le développement des services apparaissent primordiaux pour conserver l'attractivité du territoire intercommunal et le lien social. A ce titre, le réseau associatif est dense et dynamique (près d'un tiers de la population est représenté dans les diverses associations) signe de la bonne santé des associations locales.

Les activités économiques restent relativement peu nombreuses au regard du nombre d'habitants, même si le commerce local est bien développé à Guérigny, et la croissance démographique du territoire permet d'envisager un réel développement commercial et artisanal.

Le présent diagnostic met également en lumière que la proximité de l'agglomération de Nevers constitue un atout fort en terme d'attractivité du territoire. Toutefois, le risque se présente de n'avoir un territoire qu'à vocation résidentielle. Aussi, le travail mené pour l'élaboration du projet de développement local a-t-il montré l'importance de maintenir les liens entre habitants, services et activités économiques sur le territoire.

Enfin, la proximité de l'A77 et de l'axe ligérien rapproche le territoire de l'Île-de-France qui est sur un axe de développement très important au regard des atouts de la Communauté de Communes.

TABLE DES DOCUMENTS

Cartes :

- Carte 1 : Situation géographique du département de la Nièvre au sein de la Région Bourgogne, en France2
- Carte 2 : Situation géographique du territoire de la « CCBN » au sein du PNSN dans le département de la Nièvre2
- Carte 3 : Le territoire de la CCBN3
- Carte 4 : Les 32 cantons de la Nièvre3
- Carte 5 : Le Pays de Nevers Sud Nivernais4
- Carte 6 : Le réseau routier et ferroviaire sur le territoire des Bertranges26
- Carte 7 : Taux de variation de la population entre 1999 et 200638
- Carte 8 : Taux de variation du mouvement migratoire entre 1999 et 200639
- Carte 9 : Taux de variation du mouvement naturel entre 1999 et 200641
- Carte 10 : Nombre de logements sur le territoire intercommunal en 200845
- Carte 11 : Part des résidences principales en 200846

Tableaux :

- Tableau 1 : Participation aux réunions publiques organisées par la CCBN9
- Tableau 2 : Participation aux groupes de travail mis en place par la CCBN11
- Tableau 3 : Part des surfaces boisées sur le territoire intercommunal27
- Tableau 4 : Part des surfaces agricoles sur le territoire intercommunal29
- Tableau 5 : Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique présentes sur le territoire intercommunal31
- Tableau 6 : Patrimoine bâti remarquable sur le territoire intercommunal34
- Tableau 7 : Patrimoine mobilier remarquable sur le territoire intercommunal35
- Tableau 8 : Population et densité de population en 200736
- Tableau 9 : Population des communes membres depuis 198237
- Tableau 10 : Solde naturel des communes membres de la CCBN en 200840
- Tableau 11 : Lieux de résidences des personnes de 5 ans ou plus de la population de la communauté de communes 5 ans auparavant.....42

– <u>Tableau 12</u> : <i>Caractéristiques de la population par tranche d'âges en 2006</i>	43
– <u>Tableau 13</u> : <i>Caractéristiques de la population par catégories socioprofessionnelles en 2006</i>	43
– <u>Tableau 14</u> : <i>Typologie du logement sur le territoire des Bertranges en 1999</i>	47
– <u>Tableau 15</u> : <i>Typologie du logement sur le territoire des Bertranges en 2008</i>	47
– <u>Tableau 16</u> : <i>Nombre de demandes de permis de construire entre 2004 et 2010 sur les cinq communes membres de la CCBN</i>	49
– <u>Tableau 17</u> : <i>Nombre d'établissements par taille d'établissements en 2009</i>	50
– <u>Tableau 18</u> : <i>Établissements selon les principaux secteurs en 2010</i>	50
– <u>Tableau 19</u> : <i>Listing des principaux établissements présents sur le territoire des Bertranges à la Nièvre en 2010</i>	51
– <u>Tableau 20</u> : <i>Taux de population active et taux de chômage en 2008</i>	55
– <u>Tableau 21</u> : <i>Caractéristiques des actifs en 2006</i>	55
– <u>Tableau 22</u> : <i>Nombre de salariés par secteur NAF en 2009</i>	56
– <u>Tableau 23</u> : <i>Nombre total d'exploitations agricoles et d'exploitations professionnelles en 2000* sur les communes de la Communauté</i>	57
– <u>Tableau 24</u> : <i>Fréquentation du Point d'informations touristiques</i>	58
– <u>Tableau 25</u> : <i>Les structures d'hébergement présentes sur le territoire</i>	59
– <u>Tableau 26</u> : <i>Les points de restauration sur le territoire intercommunal</i>	60
– <u>Tableau 27</u> : <i>Nombre d'enfants accueillis à la Halte-Garderie Intercommunale entre 2004 et 2009</i>	68
– <u>Tableau 28</u> : <i>Nombre de journées enfants recensé à l'accueil de loisirs maternel entre 2006 et 2009</i>	69
– <u>Tableau 29</u> : <i>Nombre de journées enfants recensé à l'accueil de loisirs primaire entre 2006 et 2009</i>	69
– <u>Tableau 30</u> : <i>Nombre d'heures dédiées à l'accueil éducatif périscolaire</i>	70
– <u>Tableau 31</u> : <i>Liste des équipements sportifs et de loisirs présents sur le territoire des Bertranges à la Nièvre en 2010</i>	73
– <u>Tableau 32</u> : <i>Nombre d'adhérents de l'ASGU pour la saison 2009/2010</i>	74
– <u>Tableau 33</u> : <i>Nombre d'associations et d'adhérents en 2010</i>	75